

VI.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ET

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1903.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1903 s'élève à fr. 51,452,390 10
 Les crédits alloués au Budget de 1902 montent à 31,973,950 10

DIMINUTION. . . fr. 521,560 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1903 fr. 29,601,507 »
 — 1902 29,088,171 »

AUGMENTATION. . . fr. 513,336 »

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1903 fr. 1,850,885 10
 — 1902 2,885,779 10

DIMINUTION. . . fr. 1,034,896 »

Soit en moins fr. 521,560 »

Cette diminution se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.
 Frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et
 d'administration générale.*

Crédit demandé pour 1903 fr. 594,050 »
 — alloué pour 1902 589,050 »

AUGMENTATION. . . fr. 5,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Une somme de fr. 10,000 »
est indispensable en vue de pourvoir aux besoins du prochain
exercice (augmentations et promotions réglementaires; accrois-
sment de l'allocation réservée au Comité consultatif pour les
questions de législation et d'administration générale, litt. b).

Par contre, une somme de. 5,000 »
comprise en charge temporaire au Budget de 1902 disparaît
en 1903.

La différence, soit. . . fr. 5,000 »

constitue l'augmentation sollicitée.

ART. 3. — *Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations
de meubles, etc.*

Crédit demandé pour 1903 fr.	65,000 »
— alloué pour 1902	75,000 »
DIMINUTION. . . . fr.	10,000 »

provenant de la disparition de la charge temporaire inscrite au Budget
de 1902.

ART. 4. — *Bibliothèque du Département; achat de livres, etc. (Y compris
une somme de 4,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1903 fr.	8,000 »
— alloué pour 1902	5,500 »
AUGMENTATION. . . fr.	2,500 »

L'impression du premier fascicule (Droit et Administration) du catalogue
de la Bibliothèque centrale sera terminée cette année; le coût de ce travail
dépassera le crédit temporaire alloué en 1902 et qui s'élève à 1,500 francs.

L'impression du deuxième fascicule, comprenant les ouvrages relatifs à
l'enseignement, est aussi urgente que celle du premier; ces ouvrages, en
effet, intéressent spécialement trois des principaux services du Département
et tout le corps enseignant. Ce fascicule sera plus que double du premier; son
impression nécessitera une dépense de 4,000 francs environ.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 6. — *Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux ou à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées, et prenant cours en 1903 ou antérieurement au 1^{er} janvier de la même année. (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé pour 1903	fr.	94,000	»
— alloué pour 1902		80,000	»
AUGMENTATION.	fr.	14,000	»

justifiée par les causes suivantes :

1° Accroissement annuel du nombre des professeurs et instituteurs communaux admis à la retraite, et augmentation de leur pension par suite de l'admissibilité de leurs services dans les écoles primaires adoptées;

2° Application de l'article 4 de la loi du 23 août 1901, qui admet au bénéfice des lois sur les pensions des instituteurs communaux les membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées;

3° Octroi d'une pension à des membres du personnel de l'enseignement primaire et normal qui ont démissionné avant le 20 septembre 1884 (art. 11 de la même loi).

Le libellé de l'article est mis en concordance avec la loi du 23 août 1901.

ART. 10. — *Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	48,000	»
— alloué pour 1902		47,000	»
AUGMENTATION.	fr.	1,000	»

proposée en prévision d'augmentations de traitement qui pourront être accordées en 1903 à certains secrétaires communaux.

ART. 11. — *Restitution à la Caisse des veuves et orphelins de l'Administration de l'instruction publique des parts de pensions payées par elle à la décharge de l'État (loi du 13 mars 1867).*

Crédit demandé pour 1903	fr.	797	»
— alloué pour 1902		1,796	»
DIMINUTION.	fr.	999	»

provenant de l'extinction d'une pension.

Le libellé de cet article subit une légère modification de pure forme.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

ART. 16. — *Bibliothèque de statistique ; achat, réception et envoi de livres, etc.*
(Y compris une somme de 1,700 francs en charge temporaire.)

La charge temporaire de 1,700 francs constitue le solde de la dépense de 5,000 francs environ que nécessitera l'impression du catalogue de la Bibliothèque de statistique (voir la note préliminaire du Budget de 1901, art. 16).

CHAPITRE IV.

AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.

ART. 17. — *Traitements des gouverneurs, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	448,800	»
— alloué pour 1902		446,800	»
AUGMENTATION.	fr.	2,000	»

Les traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers de province s'élèvent actuellement à la somme totale de 448,800 francs.

ART. 18 — *Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	1,210,738	»
— alloué pour 1902.		1,188,700	»
AUGMENTATION.	fr.	28,038	»

nécessaire pour faire face aux augmentations de traitement réglementaires.

ART. 20. — *Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	492,890	»
— alloué pour 1902		488,120	»
AUGMENTATION.	fr.	4,770	»

Conséquence de l'application du règlement organique du 13 juin 1897.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 22. — *Participation de l'État dans les dépenses de police de la ville de Bruxelles.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	200,000	»
— alloué pour 1902		100,000	»
AUGMENTATION.	fr.	100,000	»

Le crédit de 100,000 francs inscrit au Budget de 1902 ne représentait que la moitié (second semestre) du subside annuel alloué à la ville de Bruxelles.

CHAPITRE V.

AFFAIRES ÉLECTORALES.

ART. 23. — *Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	30,000	»
— alloué pour 1902		35,000	»
DIMINUTION.	fr.	5,000	»

En l'absence d'élections législatives ordinaires en 1903, une somme de 5,000 francs destinée à rémunérer certains travaux préparatoires aux élections se trouve sans emploi.

ART. 26. — *Confection et distribution du papier électoral, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	25,000	»
— alloué pour 1902		170,000	»
DIMINUTION.	fr.	145,000	»

Le crédit normal, qui est de 10,000 francs, a été porté à 170,000 francs au Budget de 1902 à cause des frais occasionnés par les élections législatives. Ce surcroît de dépenses ne se produira pas en 1903, mais les élections en vue du renouvellement partiel des conseils communaux nécessiteront une importante commande de papier électoral.

ART. 27. — *Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, etc.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	50,000	»
— alloué pour 1902		85,000	»
DIMINUTION.	fr.	35,000	»

Ce crédit est influencé par les mêmes causes que celui de l'article 26.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Son chiffre normal de 5,000 francs a été porté en 1902 à 85,000 francs, à raison des élections législatives; une somme de 50,000 francs suffira pour la dépense à résulter des élections communales de 1903.

CHAPITRE VI.

MILICE.

ART. 28. — *Indemnités aux membres civils des conseils de milice, etc.*

Crédit demandé pour 1905	fr.	125,000	»
— alloué pour 1902		125,000	»
AUGMENTATION.	fr.	2,000	»

La loi du 8 janvier 1902, qui permet de procéder aux opérations du tirage au sort le même jour dans tout le pays, nécessite la nomination de délégués pour suppléer les commissaires d'arrondissement et d'agents chargés des fonctions de secrétaire.

Jusqu'à ce jour, les nouvelles dispositions n'ont été appliquées que dans la province de Hainaut et l'arrondissement de Huy. L'extension qui sera vraisemblablement donnée à cette application justifie l'augmentation de 2,000 francs.

ART. 29. — *Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice, etc.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	30,000	»
— alloué pour 1902		20,000	»
AUGMENTATION.	fr.	10,000	»

L'application de la loi du 8 janvier 1902, citée dans la note qui précède, nécessitera l'achat de nouvelles urnes et de nouveaux fuseaux.

D'autre part, le chapitre VII de la loi du 21 mars 1902 sur la milice ordonne la publication aux frais de l'État, dans toutes les communes, des avantages accordés aux volontaires.

CHAPITRE VII.

GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.

ART. 30. — *Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors; indemnités, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	315,000	»
— alloué pour 1902		260,000	»
AUGMENTATION.	fr.	55,000	»

due aux nominations qui ont été faites dans les états-majors des gardes

NOTE PRÉLIMINAIRE.

existantes et à la prochaine mise en activité de la garde civique dans plusieurs communes par suite de l'accroissement de leur population.

Le mot « traitements » a été supprimé dans le libellé de cet article, la seule qualification légale étant celle d'indemnité.

ART. 31. — *Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors : frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance.*

On propose d'ajouter au libellé les mots « frais de correspondance », afin de permettre l'imputation du coût des correspondances télégraphiques ou téléphoniques que les commandants supérieurs sont autorisés à transmettre en débet.

ART. 32. — *Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des conseils civiques de revision. Vacations des médecins.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	75,000	»
— alloué pour 1902		60,000	»
AUGMENTATION.	fr.	15,000	»

Ce crédit, dont l'insuffisance a été déjà constatée pour les exercices 1899 à 1902, devra supporter en 1903 les charges nouvelles résultant de l'appel à l'activité d'un certain nombre de gardes civiques.

Les mots « frais de correspondance » figurant dans l'ancien libellé peuvent être supprimés, ces frais étant à la charge des communes.

ART. 33. — *Tir national : personnel permanent. Frais de route et de séjour du greffier.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	32,600	»
— alloué pour 1902		23,650	»
AUGMENTATION.	fr.	8,950	»

Le nouveau règlement du Tir national, approuvé par arrêté royal du 25 mars 1902, augmente le personnel de 4 employés et 5 marqueurs. Provisoirement, un employé seulement sera nommé, outre les nouveaux marqueurs.

En second lieu, certains des agents actuels se trouvent dans les conditions voulues pour obtenir le traitement médium.

Enfin, il y a lieu d'allouer des frais de tournée au greffier, chargé de visiter les tirs en province et de faire rapport sur leur situation. Cette nouvelle dépense est évaluée à 600 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 37. — *Grands concours annuels de tir : frais d'organisation.
Prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	45,000	»
— alloué pour 1902		40,000	»
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

justifiée par l'augmentation du nombre des concurrents et par les résultats obtenus.

ART. 42. — *Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires, etc*

Crédit demandé pour 1903	fr.	25,000	»
— alloué pour 1902		20,000	»
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

L'expérience a démontré la nécessité de cette augmentation.

CHAPITRE X.

SCIENCES ET LETTRES.

ART. 46. — *Subsides et encouragements, etc.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	218,900	»
— alloué pour 1902		213,900	»
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

En échange d'un subside annuel de 5,000 francs, le Gouvernement pourra mettre une table d'études, au laboratoire médical de Léopoldville, à la disposition des médecins belges qui désirent se spécialiser dans l'étude des maladies intertropicales.

On ne saurait méconnaître l'utilité de faciliter ce développement de la science médicale. C'est dans le même ordre de vues que le Gouvernement a résolu de créer dans les facultés de médecine un cours des maladies des pays chauds (voir ci-après la note relative à l'article 63).

Le libellé de l'article a été complété en conséquence.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 47 (nouveau). — *Institut historique belge à Rome.*

Crédit demandé : 12,000 francs.

Cet institut aura pour mission principale d'explorer les archives italiennes et principalement les archives vaticanes.

Ces dernières ont déjà été mises à profit par plusieurs savants belges, mais elles ne l'ont été que d'une manière intermittente et sans esprit de suite. Il y a un intérêt sérieux à faire procéder au dépouillement méthodique des documents qui concernent la Belgique et à compléter ainsi, sous bien des rapports, des pages importantes de notre histoire nationale.

ART. 48 (47 ancien). — *Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique : traitements et salaires du personnel, etc.* (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1903	fr.	118,300	»
— alloué pour 1902		110,300	»
AUGMENTATION.	fr.	8,000	»

sollicitée, à concurrence de 2,000 francs, en vue d'accorder au personnel du secrétariat les promotions et augmentations de traitement nécessaires, et à concurrence de 6,000 francs pour permettre d'achever, par une table générale, la publication de la *Correspondance de Granvelle*, arrêtée en 1896. Cette dernière somme est demandée à titre de charge temporaire.

ART. 50 (49 ancien). — *Observatoire royal : personnel, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	107,400	»
— alloué pour 1902		97,400	»
AUGMENTATION.	fr.	10,000	»

se décomposant comme il suit :

- 1° Promotions et augmentations réglementaires : 4,000 francs;
- 2° Rentrée d'un astronome en disponibilité pour motif de santé : 6,000 francs.

ART. 51 (50 ancien) — *Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions.* (Y compris une somme de 20,500 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1903	fr.	63,800	»
— alloué pour 1902		53,400	»
AUGMENTATION.	fr.	10,400	»

Le crédit porté au Budget pour 1902 comprenait une charge temporaire

NOTE PRÉLIMINAIRE.

qui subsistera en 1903 à concurrence de 2,500 francs. Cette somme représente le coût de travaux extraordinaires d'impressions pour le service météorologique.

Le surplus de l'allocation temporaire sollicitée pour 1903, soit 18,000 francs, est destiné principalement à l'achat et à l'installation d'ustensiles et appareils indispensables à la bonne marche des services astronomique et météorologique, ainsi qu'à l'ameublement des nouveaux bureaux nécessaires au personnel tel qu'il est actuellement composé.

ART. 52 (51 ancien). — *Bibliothèque royale : personnel, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	126,000	»
— alloué pour 1902		120,160	»
AUGMENTATION.	fr.	5,840	»

Il s'agit d'accorder au personnel les promotions et augmentations jugées nécessaires, de pourvoir à la nomination d'un nouvel employé, d'octroyer des indemnités aux stagiaires et enfin de faire face à toutes les dépenses qu'entraînent les séances du soir.

ART. 53 (52 ancien). — *Bibliothèque royale : matériel et acquisitions.*
(Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.)

La charge temporaire de 3,000 francs est destinée à subvenir aux frais d'impression du 3^e volume de catalogue des manuscrits.

ART. 54 (53 ancien). — *Musée royal d'histoire naturelle : personnel, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	104,900	»
— alloué pour 1902		96,300	»
AUGMENTATION.	fr.	8,600	»

Cette augmentation permettra :

- 1^o D'accorder au personnel les promotions et augmentations de traitement nécessaires;
- 2^o De pourvoir à la nomination, jugée indispensable, d'un nouveau conservateur;
- 3^o De maintenir le cadre des collaborateurs étrangers.

ART. 55 (54 ancien). — *Musée royal d'histoire naturelle : matériel, etc.*
(Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.)

La charge temporaire représente le quatrième acompte d'une dépense de

NOTE PRÉLIMINAIRE.

60,000 francs affectée à l'exploration scientifique de nos côtes et dont le principe a été admis par la Législature en 1900. (Voir *Document parlementaire* n° 148 de la Chambre des Représentants, session 1899-1900.)

ART. 56 (55 ancien). — *Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	83,217	»
— alloué pour 1902		81,292	»
AUGMENTATION.	fr.	1,925	»

Cette augmentation permettra de pourvoir à la nomination d'un nouvel huissier-messager et d'accorder les augmentations de traitement réglementaires.

ART. 58 (57 ancien). — *Archives de l'État dans les provinces : personnel.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	86,200	»
— alloué pour 1902		80,725	»
AUGMENTATION.	fr.	5,475	»

Cette augmentation permettra de pourvoir à la nomination d'un second employé aux archives de l'État à Liège, de nommer un concierge au dépôt des archives de l'État à Bruges, et d'accorder au personnel de divers dépôts les augmentations de traitement jugées nécessaires.

ART. 59 (58 ancien). — *Frais de publication des Inventaires des archives, etc.*
(Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1903	fr.	24,700	»
— alloué pour 1902		14,700	»
AUGMENTATION.	fr.	10,000	»

L'augmentation sollicitée en charge permanente permettra de faire face aux dépenses d'acquisition d'archives, qui prennent une extension considérable, et d'augmenter l'allocation accordée à divers dépôts provinciaux pour le matériel, les frais de bureau, les achats de livres et la restauration des documents.

L'augmentation de 6,000 francs en charge temporaire permettra de consacrer 3,000 francs à l'impression de nombreux inventaires analytiques et sommaires, et 1,000 francs à l'octroi de subsides aux administrations communales pour le classement et l'inventaire de leurs archives anciennes.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE XI.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

ART. 63 (62 ancien). — *Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'Etat, etc.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	1,631,550	»
— alloué pour 1902.		1,610,550	»
AUGMENTATION.	fr.	21,000	»

Cette augmentation est sollicitée en vue de la création d'un cours d'égyptologie, selon le vœu du Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur, d'un cours de langue chinoise et d'un cours des maladies des pays chauds.

Elle permettra, en outre, d'accorder à certains membres du personnel des promotions ou augmentations de traitement réglementaires.

ART. 64 (63 ancien). — *Matériel des universités de l'Etat
et de leurs dépendances, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	481,600	»
— alloué pour 1902		462,200	»
AUGMENTATION.	fr.	19,400	»

Cette augmentation est sollicitée à raison, notamment, de l'accroissement de la consommation du charbon et du gaz dans les deux universités de l'Etat, dont les locaux ont pris, au cours des deux dernières années, une nouvelle et très considérable extension.

Elle permettra également de doter certains services nouvellement créés et de relever quelque peu le subside annuel attribué à d'autres services dont les besoins sont plus spécialement en rapport avec le nombre des élèves.

ART. 70 (69 ancien). — *Commission d'entérinement des diplômes
académiques. Frais de route, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	5,600	»
— alloué pour 1902		6,000	»
DIMINUTION	fr.	400	»

Voir la note relative à l'article 71.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 71 (70 ancien). — *Commission d'entérinement des diplômes académiques : indemnité du commis.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	1,400	»
— alloué pour 1902		1,000	»
AUGMENTATION.	fr.	400	»

D'une part, il est possible de réduire de 400 francs le crédit affecté aux frais de la Commission d'entérinement [art. 70 (69 ancien)]; d'autre part, il convient d'augmenter de pareille somme, à raison de l'importance du travail, l'indemnité du commis attaché à ladite Commission [art. 71 (70 ancien)].

ART. 73 (ancien). — *Frais de publication du dix-septième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'État.*

Le crédit de 2,500 francs prévu pour cet objet en 1902 n'a pas de raison d'être en 1903.

CHAPITRE XII.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

ART. 85. — *Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royaux, etc.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	3,946,757	»
— alloué pour 1902.		3,888,170	»
AUGMENTATION.	fr.	58,587	»

proposée en vue de faire face aux augmentations de traitement prévues par les règlements organiques.

ART. 87. — *Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	28,500	»
— alloué pour 1902		26,950	»
AUGMENTATION.	fr.	1,550	»

provenant des causes suivantes :

1^o Institution d'un examen oral pour les élèves de rhétorique des deux sections d'humanités qui ont obtenu, à l'épreuve écrite, au moins 80 points sur 100;

2^o Collation de médailles aux concurrents des deux rhétoriques qui, dans l'ensemble des deux épreuves du concours, ont obtenu au moins 135 points sur 150;

3^o Dédoublément de plusieurs sections du jury en vue d'avancer la publication des résultats du concours.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 91 (nouveau). — *Frais de publication de l'Annuaire du personnel de l'enseignement de l'État.*

Crédit demandé : 1,300 francs.

La somme de 1,000 francs portée au Budget de 1898 pour la confection de l'Annuaire s'est trouvée insuffisante.

On estime à 1,300 francs la somme nécessaire pour payer en 1903 les frais de cette publication quinquennale.

CHAPITRE XIII.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ART. 94 (93 ancien). — *Traitement des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des éconômats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. — Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. — Traitements de disponibilité.*

Simple modification de libellé justifiée dans la note relative à l'article 93.

ART. 93 (94 ancien). — *Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des éconômats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1° aux inspecteurs principaux; 2° aux inspecteurs cantonaux; 3° aux inspectrices déléguées. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux; frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires; fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire.*

Le libellé des articles 94 et 93 a été complété de manière à permettre l'imputation du traitement et des frais de voyage de l'agent chargé, en exécution de l'arrêté royal du 29 avril 1902 (*Moniteur*, n° 123), de contrôler les projets de constructions scolaires.

ART. 104 (103 ancien). — *Service annuel ordinaire de l'instruction primaire, subsides, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	10,110,000	»
— alloué pour 1902		9,975,000	»
AUGMENTATION.	fr.	135,000	»

Le crédit a dû être augmenté en moyenne de 245,493 francs par an à

NOTE PRÉLIMINAIRE.

partir du vote de la loi du 15 septembre 1893. Cependant, l'an dernier, on a cru pouvoir se borner à solliciter une augmentation de 125,000 francs; on estimait que l'extension prise par le service scolaire ne continuerait pas à s'accroître dans une proportion aussi considérable.

Il résulte des renseignements partiels que l'on possède actuellement qu'une augmentation de 125,000 francs sera insuffisante pour faire face aux besoins de l'année 1903, et qu'il sera nécessaire de la porter à 135,000 francs.

Il est à remarquer que la répartition des crédits prévus aux articles 104 et 111 du Budget se fait d'après les bases fixes établies par les règlements du 20 et du 21 septembre 1898.

ART. 106 (105 ancien). — *Subsides pour l'enseignement des travaux manuels, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	15,000	»
— alloué pour 1902		20,000	»
DIMINUTION.	fr.	5,000	»

justifiée par les résultats des années antérieures.

ART. 107 (106 ancien). — *Part de l'État dans les augmentations de traitement périodiques légalement obligatoires, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	610,000	»
— alloué pour 1902.		590,000	»
AUGMENTATION.	fr.	20,000	»

nécessaire afin de mettre le Gouvernement en mesure de payer sa part dans les augmentations de traitement légalement obligatoires.

ART. 110 (109 ancien). — *Part de l'État dans les frais de l'enseignement religieux, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	20,000	»
— alloué pour 1902		30,000	»
DIMINUTION.	fr.	10,000	»

justifiée par le fait que, dans la plupart des communes, l'enseignement religieux est donné par les instituteurs ou par les membres du clergé paroissial, qui ne touchent de ce chef aucune rémunération.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 111 (110 ancien). — *Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes, etc.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	2,055,000	»
— alloué pour 1902.		1,925,000	»
AUGMENTATION.	fr.	130,000	»

En sollicitant pour 1902 un crédit de 1,925,000 francs, soit 25,000 francs seulement de plus que l'année précédente, on pensait que le moment était proche où l'accroissement du nombre et de l'importance des écoles gardiennes et des écoles d'adultes allait se ralentir dans une certaine mesure.

Le fait ne s'est pas réalisé.

On constate, au contraire, que l'accroissement ne fait que s'accroître. Le chiffre de 130,000 francs représente la moyenne des augmentations annuelles de crédit reconnues indispensables de 1896 à 1901.

ART. 115 (nouveau). — *Vingtième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1900, 1901 et 1902): achat et envoi d'exemplaires; frais de reliure.*

Crédit demandé : 7,500 francs.

C'est le crédit qui a été voté en 1900 pour le même objet.

CHAPITRE XIV.

DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.

ART. 116 (114 ancien). — *Dépenses imprévues, etc. — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'Administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse.*

On propose d'ajouter au libellé de cet article les mots « de l'Administration centrale », afin de le mettre en concordance avec la réalité des faits.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XV.

SERVICES DIVERS.

ART. 119 (117 ancien). — *Ameublement de l'hôtel du Gouvernement provincial du Luxembourg et des bureaux du Gouvernement provincial du Brabant.*

Crédit demandé : 9.443 francs.

Cette somme est destinée :

1° A l'acquisition d'objets mobiliers pour divers appartements de l'hôtel du Gouverneur du Luxembourg;

2° Au renouvellement d'une partie du mobilier des bureaux du Gouvernement provincial du Brabant.

Le budget économique de ces provinces est insuffisant pour faire face aux dépenses projetées.

ART. 120 (118 ancien). — *Enseignement supérieur. — Construction, amélioration, ameublement et outillage scientifique des nouveaux locaux universitaires.*

Crédit demandé : fr. 798,440 10.

Ce crédit est destiné à concurrence de 690,000 francs à l'Université de Gand, et à concurrence de fr. 108,440 10 à l'Université de Liège.

A. — UNIVERSITÉ DE GAND.

I. — L'outillage scientifique du laboratoire de mécanique appliquée doit être complété de manière à permettre aux élèves d'approfondir les recherches autant qu'il est possible. On estime à 10,000 francs la dépense, qui peut être répartie sur les exercices 1903 et 1904 fr. 5,000 »

II. — Il convient de terminer l'ameublement du laboratoire de pharmacie et de chimie pharmaceutique, commencé en 1902. A cet effet, un crédit de 5,000 francs est nécessaire 5,000 »

III. — Le devis dressé pour l'outillage scientifique du laboratoire d'électro-chimie, créé à la suite de l'institution du diplôme d'ingénieur-électricien, s'élève à 19,000 francs. La dépense pourrait être répartie sur deux exercices, à raison de 10,000 francs la première année et de 9,000 francs la seconde. 10,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

IV. — Les locaux affectés au service de l'électricité et l'outillage du laboratoire sont insuffisants. Il est urgent de prendre des mesures pour mettre l'enseignement à la hauteur de la science. On sollicite dans ce but un crédit de fr. 13,000 »

V. — Le laboratoire d'électrotechnique, créé en 1901, a été incomplètement outillé, les crédits nécessaires ayant fait défaut. Une somme de 28,000 francs, à répartir par moitié sur les exercices 1903 et 1904, permettrait de donner à cet outillage les compléments les plus indispensables 14,000 »

VI. — Il est également urgent de mettre à la disposition du titulaire des cours de géographie mathématique les instruments dont il a besoin pour donner à l'enseignement dont il est chargé le relief et la valeur qu'on en attend. Dans ce but, un crédit exceptionnel de 12,500 francs est sollicité 12,500 »

VII. — L'enseignement de la biogéographie réclame un outillage scientifique important. La plupart des instruments et appareils de physiologie peuvent, sans grand inconvénient, être utilisés pour les cours destinés aux aspirants candidats en géographie, mais l'acquisition d'un certain nombre d'appareils nouveaux s'impose et l'on doit prévoir de ce chef une dépense de 8,500 »

VIII. — Une somme de 2,000 francs est demandée en vue de l'achat d'une lanterne à projection et de dispositifs dont l'utilité est incontestable pour le cours d'archéologie et d'histoire de l'art 2,000 »

IX. — Enfin, il y a lieu de faire confectionner pour la bibliothèque des armoires à rayons pour une somme de 5,000 »

Indépendamment des sommes ci-dessus, le Gouvernement sollicite de la Législature un certain nombre de crédits en vue des installations universitaires dont la construction est commencée depuis quelques années, savoir :

X. — *Instituts Rommelaere et de la Biloque.* L'importance de cette entreprise ne permettait pas de prévoir, au moment où le devis a été dressé, un certain nombre de travaux dont la nécessité a été reconnue en cours d'exécution, tant au point de vue de la construction proprement dite qu'à celui des installations spéciales pour le chauffage, l'éclairage et la distribution d'eau.

D'autre part, les locaux devant être utilisés le plus tôt possible, il est indispensable que le Gouvernement dispose, dès l'exercice 1903, des crédits nécessaires pour leur ameublement.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Gouvernement sollicite à ces fins un crédit de 303,000 francs.

Si les ressources provenant des legs Renier atteignent le chiffre prévu, le crédit dont il s'agit sera très probablement le dernier fr. 303,000 ,

XI. *Institut clinique.* Un premier crédit de 300,000 francs et un autre de 136,000 francs ont été alloués pour cet objet aux Budgets des exercices 1901 et 1902. Pour terminer les travaux adjugés en 1901 et pour faire face à la dépense qu'entraîneront les travaux de chauffage, de ventilation, de distribution d'eau et de construction de trottoirs, on demande pour 1903 une nouvelle allocation de. 260,000 ,

L'éclairage et le mobilier constitueront des dépenses à effectuer en 1904.

XII. — *Institut botanique et nouveau jardin botanique.* Pour faire face aux engagements pris et à ceux qu'il prévoit devoir prendre en 1903, le Gouvernement demande un nouveau crédit de 50,000 francs, qui sera vraisemblablement le dernier 50,000 ,

B. — UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

I. — La Commission des Hospices civils de Liège a été autorisée à agrandir les locaux dont dispose la clinique des maladies mentales. La dépense, qui incombe à l'État, a été fixée à 18.940 10

II. — Le nouvel Institut de mécanique appliquée et de description des machines, pour la construction duquel la Législature a mis à la disposition du Gouvernement, au Budget de l'exercice 1902, un crédit de 260,000 francs, pourra être utilisé dès l'année 1903. Il reste à le meubler. On estime à 30,000 francs la dépense qu'entraîneront la confection des gradins, chaises et tableaux noirs, l'acquisition de poêles et d'éviers, le placement d'un compteur à gaz, des appareils d'éclairage, etc. 30,000 ,

III. — Les locaux de la Maternité, à Liège, où se fait la clinique obstétricale universitaire, sont défectueux et insuffisants. Déjà en 1883, M. le Ministre Thonissen insistait pour que les Hospices fissent édifier de nouveaux locaux, leur promettant la participation de l'État dans la dépense.

L'accord a été lent à se faire entre les administrations dont l'intervention financière était réclamée. On est enfin à la veille d'une solution. Les plans et les devis, s'élevant à environ

NOTE PRÉLIMINAIRE.

400,000 francs, auront prochainement reçu l'approbation des parties intéressées et tout permet d'espérer que les travaux pourront être entrepris dès le début de l'année 1903.

Il n'est pas encore possible de déterminer exactement quelle sera la part d'intervention de l'État dans la dépense, mais elle ne sera certainement pas inférieure à 110,000 francs.

Le Gouvernement estime qu'il conviendrait de la répartir sur deux ou trois exercices. Il sollicite en conséquence, au Budget de 1903, un premier crédit de fr. 50,000 »

IV. — Les locaux que le transfert de certains services de la Faculté technique dans le nouvel Institut rendra disponibles dans les bâtiments actuels de l'Université, seront appropriés par les soins de la ville de Liège pour servir à l'enseignement du dessin.

L'État devra procéder à leur ameublement et à leur outillage scientifique; on sollicite à cet effet un crédit de 4,000 »

V. — Enfin, on demande une somme de 5,500 francs pour créer, au sein de la Faculté des sciences, un séminaire de géographie dont l'utilité n'a pas besoin d'être démontrée, et pour permettre au titulaire de pathologie chirurgicale spéciale, dans la Faculté de médecine, de faire l'acquisition de planches murales nécessaires à son enseignement 5,500 »

TOTAL. fr. 798,440 40

ART. 121 (119 ancien). — *Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux.*

Crédit demandé : 10,000 francs.

Une somme de 10,000 francs est jugée suffisante pour 1903.

ART. 122 (120 ancien). — *Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires.*

Crédit demandé : 800,000 francs.

Le Gouvernement sollicite le maintien du crédit de même somme alloué les années précédentes.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 123 (121 ancien). — *Armement et équipement de la garde civique : achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'État, etc.*

Crédit demandé : 110,000 francs.

Le maintien de ce crédit, égal à celui voté pour l'exercice 1902, s'impose au Budget de 1903.

ART. 124 (122 ancien). — *Recensement général décennal de la population au 31 décembre 1900.*

Crédit demandé : 23,000 francs.

Cette somme est nécessaire pour couvrir les frais du bureau temporaire du recensement, qui fonctionnera encore pendant une partie de l'année 1903.

ART. 125. — *Musée royal d'histoire naturelle. — Agrandissement.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

Le crédit de 554,000 francs qui figure à l'article 125 du Budget de 1902 comprend une somme de 190,000 francs pour l'ameublement de la nouvelle aile du Musée royal d'histoire naturelle. Cette somme est insuffisante, eu égard notamment au grand nombre de meubles que nécessite le placement des objets à exposer.

Le crédit sollicité permettra, avec la somme de 190,000 francs précitée, de faire face aux diverses dépenses qui résulteront de l'ameublement.

PROJET DE LOI.

LEOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et des Finances et des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1903 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt-neuf millions six cent un mille cinq cent sept francs. 29,601,507 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million huit cent cinquante mille huit cent quatre-vingt-trois francs dix centimes 1,850,885 10

Soit ensemble à la somme de trente et un millions quatre cent cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt-dix francs dix centimes fr. 31,452,390 10 conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bagnères-de-Luchon, le 15 octobre 1902.

WETSONTWERP.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voordracht van Onze Ministers van Binnenlandsche Zaken en Openbaar Onderwijs en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Binnenlandsche Zaken en Openbaar Onderwijs voor het dienstjaar 1903 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van negen en twintig miljoen zes honderd een duizend vijf honderd zeven frank fr. 29,601,507 »

2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van een miljoen acht honderd vijftig duizend acht honderd drie en tachtig frank tien centiemen 1,850,885 10

Te zamen op de som van een en dertig miljoen vier honderd twee en vijftig duizend drie honderd negentig frank tien centiemen fr. 31,452,390 10 overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Bagnères-de-Luchon, den 15^{en} October 1902.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique,*

J. DE TROOZ.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

P. DE SMET DE NAEYER.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Binnenlandsche Zaken
en Openbaar Onderwijs,*

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1903.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 .	690,750 .
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. Frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale . . (Les magistrats qui font partie du comité toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)	594,050 .	
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. Frais du <i>Bulletin du Ministère</i>	65,000 .	
4	Bibliothèque du Département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque. (<i>Y compris une somme de 4,000 francs en charge temporaire.</i>) .	8,000 .	
5	Frais de route et de séjour; missions.	4,700 .	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux ou à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées et prenant cours en 1903 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	94,000 .	196,000 .
7	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876). Intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1903.	196,000 .	
8	Supplément de pension accordé, en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862, à un instituteur communal et restant dû au 1 ^{er} janvier 1903	150 .	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN
EN OPENBAAR ONDERWIJS OVER HET DIENSTJAAR 1903.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
HOOFDBESTOOR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 *	
2	Jaarwedde der ambtenaren, beambten en bedienden. Kosten van het raadplegend comiteit voor de vraagstukken van wetgeving en algemeen beheer (De magistraten, welke deel uitmaken van het comiteit, zullen de zitpenningen trekken, ten zelfden titel als de andere leden. Deze aanmerking geldt ook voor alle raden, jury's, commissiën, enz., afhangende van het Departement.)	594,050 *	
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubelen, licht, vuur, kleine uitgaven. Kosten van het <i>Bulletin du Ministère</i>	63,000 *	690,750 *
4	Bibliotheek van het Departement : aankoop van boeken, abonnementen en inschrijvingen; kosten van drukken, innaalen, kartonneeren en verbinden; opstel van den catalogus; materieel der bibliotheek. (<i>Inbegrepen eene som van 4,000 frank als tijdelijke last.</i>)	8,000 *	
5	Reis- en verblijfskosten; zendingen	4,700 *	
HOOFDSTUK II.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
6	Eerste termijn der pensioenen, te verleenen aan ambtenaren en beambten van den Staat, aan gemeenteleraars en -onderwijzers of aan de leden van het onderwijzend personeel der aangenome lagere scholen en aanvang nemende in 1905 of vóór den 1 ^{en} Januari van hetzelfde jaar. (<i>Onbepaald krediet.</i>)	94,000 *	
7	Pensioenen door de voormalige voorzieningskassen aan gemeenteleraars en -onderwijzers verschuldigd (art. 5 der wet van 16 Mei 1876). Tusschenkomst van den Staat in de betaling der pensioenen verleend of te verleenen aan weduwen, kinderen of weezen van ambtenaren en beambten van den Staat en van leeraars en onderwijzers, voor de jaren aansluiting bij de voorzieningskassen, afgeschaft bij de wet van 16 Mei 1876 (art. 1 der wet van 31 Maart 1884). Termijnen vervallen vóór 1 ^{en} Januari 1903.	196,000 *	
8	Bijkomend pensioengeld krachtens het koninklijk besluit van 21 Juni 1862 verleend aan eenen gemeenteonderwijzer en verschuldigd blijvende op 1 ^{en} Januari 1903.	150 *	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE.)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
9	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constitués en sociétés mutualistes reconnues.	20,000 °	
			443,947 °
10	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art. 4, 4°, de la loi du 30 mars 1861)	48,000 °	
11	Restitution à la Caisse des veuves et orphelins de l'Administration de l'instruction publique des parts de pension payées par elle à la décharge de l'État (loi du 15 mars 1867)	797 °	
12	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas droit à la pension ou jouissant d'une pension minime, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	85,000 °	
CHAPITRE III.			
STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
13	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres; indemnité du membre-secrétaire	4,500 °	
14	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. Traductions.	400 °	
15	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la commission centrale. Achat, réception et envoi de livres et autres documents, abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale.	8,600 °	20,000 °
16	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque; impression du catalogue. (Y compris une somme de 1,700 francs en charge temporaire)	6,500 °	
CHAPITRE IV.			
AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.			
17	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces	448,800 °	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
9	Aanmoedigingspremiën aan de pensioenkassen der vrije onderwijzers, ingericht als erkende maatschappijen tot onderlingen bijstand	20,000 "	445,947 "
10	Toelage aan de centrale voorzieningskas der gemeentesecretarissen (art. 4, 4 ^e , der wet van 30 Maart 1861)	48,000 "	
11	Teruggave aan de Kas voor weduwen en weezen van het Bestuur van het Openbaar onderwijs der deelen van pensioen door haar betaald ter ontlasting van den Staat (wet van 13 Maart 1867)	797 "	
12	Hulpgelden aan voormalige ambtenaars, beamtten, lagere onderwijzers en op loon bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of aan hunne familiën die geen recht op pensioen hebben of slechts een klein pensioen genieten, en wegens hun ongelukkigen toestand aanspraak kunnen maken op een hulpgeld	85,000 "	
HOOFDSTUK III.			
ALGEMEENE STATISTIEK.			
13	Middelcommissie voor statistiek: zitpenningen der leden; vergoeding aan het lid-secretaris	4,500 "	
14	Kosten der Commissie voor het vaststellen van de spelling der gemeente- en gehuchtnamen Vertalingen	400 "	
15	Middelcommissie voor statistiek: kantoorkosten. Kosten voor het uitgeven der werken van den dienst voor algemeene statistiek en van de middelcommissie. Aankoop, ontvangst en verzending van boeken en andere bescheiden; abonnementen, inschrijvingen en inbindingen voor den dienst der algemeene statistiek.	8,600 "	20,000 "
16	Bibliotheek voor statistiek: aankoop, ontvangst en verzending van boeken en andere bescheiden; abonnementen, inschrijvingen en inbindingen; materieel der bibliotheek; drukken van den catalogus (<i>Inbegrepen eene som van f. 700 frank als tijdelijke last.</i>)	6,500 "	
HOOFDSTUK IV.			
PROVINCIE- EN GEMEENTEZAKEN.			
17	Jaarwedden van de gouverneurs, van de leden der bestendige deputaties en van de griffiers der provinciën	448,800 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
18	Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité : Province d'Anvers 126,810 » — de Brabant 185,540 » — de la Flandre occidentale 145,585 » — de la Flandre orientale 151,220 » — de Hainaut 151,500 » — de Liège 150,050 » — de Limbourg 91,470 » — de Luxembourg 94,450 » — de Namur 100,908 » Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmentations réglementaires 21,405 »	1,210,758 »	2,650,328 »
19	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues : Province d'Anvers. 27,000 » — de Brabant 27,000 » — de la Flandre occidentale 27,000 » — de la Flandre orientale 27,000 » — de Hainaut 51,000 » — de Liège 51,500 » — de Limbourg 22,700 » — de Luxembourg 20,700 » — de Namur 24,000 »	237,900 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
18	Jaarwedden van de beambten en bedienden; jaarwedden van beschikbaarheid :		
	Provincie Antwerpen. 126,810 »		
	— Brabant. 185,540 »		
	— West-Vlaanderen. 145,585 »		
	— Oost-Vlaanderen 151,220 »		
	— Henegouw 151,500 »		
	— Luik 156,050 »	1,210,758 »	
	— Limburg 91,470 »		
	— Luxemburg 94,450 »		
	— Namen 106,908 »		
	Som die, in voorkomend geval, zal besteed worden aan de reglementaire verhoogingen, met de gelden voortkomende van mutatiën. 21,405 »		
19	Kantoorkosten, drukwerk, inbinding, onderhoud der meubelen, verwarming en verlichting van de lokalen der provinciebesturen; verschillende en onvoorziene uitgaven :		
	Provincie Antwerpen 27,000 »		2,050,328 »
	— Brabant. 27,000 »		
	— West-Vlaanderen 27,000 »		
	— Oost-Vlaanderen 27,000 »		
	— Henegouw 51,000 »	237,900 »	
	— Luik. 51,500 »		
	— Limburg 22,700 »		
	— Luxemburg 20,700 »		
	— Namen. 24,000 »		

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
20	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours :		
	Traitements des commissaires 215,500 »		
	Frais de bureau 43,800 »	492,890 »	
	Traitements des employés 235,590 »		
21	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais de bureau du commissaire chargé d'administrer, avec le commissaire de S. M. l'Empereur d'Allemagne, roi de Prusse, la partie neutre du territoire de Moresnet. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires provinciales et communales	60,000 »	
22	Participation de l'État dans les dépenses de police de la ville de Bruxelles	200,000 »	
CHAPITRE V.			
AFFAIRES ÉLECTORALES.			
23	Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1903. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections.	30,000 »	
24	Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral.	18,000 »	
25	Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections. Correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales.	15,000 »	138,000 »
26	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral. (<i>Crédit non limitatif</i>).	25,000 »	
27	Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État. (<i>Crédit non limitatif</i>).	50,000 »	

BEGROOTING VAN HET MIN VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
20	Jaarwedden en bijwinsten der arrondissementscommissarissen; jaarwedden der beambten; jaarwedden van beschikbaarheid en hulpgelden: Jaarwedden der commissarissen 213,500 . Kantoorkosten. 45,800 . Jaarwedden der beambten. 235,590 .	492,890 »	
21	Weg- en omreiskosten; zendingen, leveringen en werken betreffende de plaatsing, het onderhoud en de verbetering der grenspalen van het Rijk. Bureelkosten van den commissaris d.e., met den commissaris van Z. M. den Keizer van Duitschland, Koning van Pruisen, belast is met het bestuur van het onzijdig gedeelte op het grondgebied van Moresnet. Drukkosten; aankoop en inbinding van werken over recht en bestuur voor den bijzonderen dienst van het Beheer van provincie- en gemeentezaken . . .	60,000 .	
22	Deelneming van den Staat in de politie-uitgaven van de stad Brussel	200,000 .	
HOOFDSTUK V			
KIESZAKEN			
23	Buitengewone kosten en werken in de arrondissementscommissariaten voor de beziening der kiezerslijsten van kracht wordende den 1 ^o Mei 1905 — Herziening der kiezerslijsten; gedingkosten den Staat ten laste gelegd; indeeling der kiezers in afdelingen; maken van uittreksels van de kiezerslijsten per afdelingen	50,000 .	
24	Vergoedingen voor verplaatsing, berekend naar den grondslag van artikel 75 van het tarief in strafzaken en verschuldigd aan de vrederechters voor de uitvoering van artikel 71 van het Kieswetboek	18,000 .	
25	Materieel en drukwerk, noodig om de uitvoering te verzekeren van de bepalingen der kieswetten betreffende de verkiezingen. Zenden van telegrams. Aankoop en inbinding van boekwerken betreffende het recht en het bestuur; drukwerken en materieel voor den bijzonderen dienst van het Beheer van kiezaken	15,000 .	138,000
26	Vervaardiging en ronddeeling van het kiespapier door den Staat te leveren. Zitpenningen en vergoedingen voor verplaatsing aan de leiden van de bureelen der wetgevende verkiezingen, in uitvoering van artikel 149 van het Kieswetboek (Onbepaald krediet).	25,000 .	
27	Kosten terug te betalen aan het Departement van Spoorwegen, Posterijen en Telegrafen, voor het vervoer der kiezers, toegelaten tot kosteloos verkeer op de Staats-spoorwegen. (Onbepaald krediet).	50,000 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL. par chapitre.
CHAPITRE VI.			
MILICE.			
28	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions.	125,000 .	155,000 .
29	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses	50,000 .	
CHAPITRE VII.			
GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.			
30	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors : indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête	315,000 .	681,940
31	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance	12,000 .	
32	Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des conseils civiques de revision. Vacations des médecins	75,000 .	
33	Magasin central d'armement et d'équipement : traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour.	10,000 .	
34	Magasin central d'armement et d'équipement : outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Masses d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes, d'objets d'équipement et de harnachement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures	50,000 .	
35	Tir national : personnel permanent, frais de route et de séjour du greffier	52,600 .	
36	Tir national : frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses.	7,540 .	
37	Grands concours annuels de tir : frais d'organisation. Prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie	45,000 .	
38	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province	75,000 .	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VI.			
MILITIE.			
28	Vergoedingen aan de burgerleden der militieraden en aan de arrondissementscommissarissen, aan de gouverneurs der provinciën en aan de leden der bestendige deputaties geroepen om deel te maken van de provinciale commissiën of van de revisieraden, aan de militiasecretarissen, alsook aan de agenten dienst doende als secretarissen bij de provinciale commissiën en bij de revisieraden. Zitpenningen der geneesheeren en heelmeeesters. Kosten van beroep in verbreking. Vertalingen.	125,000 "	155,000 "
29	Registers, getuigschriften en andere gedrukte stukken noodig tot uitvoering der wetten op de militie. Materieel benoodigd voor de verrichtingen der militie. Aankoop en inbinding van boekwerken betreffende de militie. Verschillende uitgaven	50,000 "	
HOOFDSTUK VII.			
BURGERWACHT EN KORPSEN SAPPEURS-POMPIERS.			
30	Algemeen toezicht; hogere bevelhebberschappen; staven: vergoedingen, reis- en verblijfskosten. Zitpenningen en verplaatsingsgelden aan de voorzitters, leden en secretarissen-verslaggevers der examen-commissiën en der onderzoeksraden.	513,000 "	681,940 "
31	Algemeen toezicht; hogere bevelhebberschappen; staven: kantoorkosten; dienstlokalen. Briefwisselingskosten	12,000 "	
32	Zitpenningen en verplaatsingsgelden aan de voorzitters, leden en secretarissen-verslaggevers der burgerlijke revisieraden. Zitpenningen der geneesheeren	75,000 "	
33	Centraal magazijn van bewapening en uitrusting: jaarwedden, vergoedingen, dagloonen, reis- en verblijfskosten	10,000 "	
34	Centraal magazijn van bewapening en uitrusting: gereedschap, mobiliair, onderhoud, verwarming en verlichting der lokalen. Kleeding-massa's. Aankoop, onderhoud, herstelling en verandering van wapens, uitrustingsstukken en optuiging. Aankoop van werken en uitgaven betreffende de burgerwacht. Druk- en inbindingskosten	50,000 "	
35	Nationale schietbaan: bestendig personeel, reis- en verblijfskosten van den griffier	52,600 "	
36	Nationale schietbaan: kosten van beheer, verwarming, verlichting, verschillende uitgaven	7,340 "	
37	Groote jaarlijksche schietprijskampen: inrichtingskosten. Prijzen in geld, wapens, goud- en zilverwerk	45,000 "	
38	Toelagen voor het aanleggen en verbeteren van schijfschietbanen in de provinciën	75,000 "	

9

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
39	Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées-prix de tir	20,000 »	
40	Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; réquisitions des gardes du premier ban pour les services d'ordre en dehors de la commune. (Crédit non limitatif.)	25,000 »	
41	Subsides annuels aux musiques des régiments de la garde civique	10,000 »	
42	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers	25,000 »	
CHAPITRE VIII.			
DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.			
43	Décoration civique : achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution. (Est autorisée l'imputation sur l'article 44 du prix des croix et médailles civiles à fournir pendant l'année, en exécution du contrat d'adjudication du 1 ^{er} décembre 1899.)	25,000 »	28,000 »
44	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; expédition des diplômes	5,000 »	
CHAPITRE IX.			
LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
45	Pensions de 1,200 francs en faveur des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subsides de 400 francs à leurs veuves et orphelins; subside de 500 francs à la veuve d'un Légionnaire qui n'a pas été pensionné; subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1850 nécessiteux; subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin; subsides ou secours extraordinaires aux combattants de 1850 et à leurs familles	220,000 »	220,000 »
CHAPITRE X.			
SCIENCES ET LETTRES.			
46	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale. Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés. Sociétés littéraires et scientifiques. Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1843, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 30 avril 1895; frais des jurys. Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires. Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 30 septembre 1887. Encouragements à la littérature et à l'art dramatiques (littéraire et musical). Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . Publication de la <i>Bibliotheca Belgica</i> . Office international de Bibliographie; rédaction et administration. Part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise). Location d'une table d'études à la station zoologique de Naples et au laboratoire de Léopoldville. Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'Administration des sciences et des lettres; dépenses diverses	218,900 »	
47	Institut historique belge à Rome.	12,000 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk.
39	Toelagen voor schietprijskampen met krijgswapens; prijzen in geld, wapens, goud- en zilverwerk, tropéen-schietprijzen	20,000	•
40	Kosten voor vervoer en vergadering der jonge schutters voor de oefeningstijdsperken; opoesching der schutters van den eersten ban voor oordiensten buiten de gemeente. (Onbepaald krediet.)	25,000	•
41	Jaarlyksche toelagen aan de muziekkorpsen der regimenten der burgerwacht.	10,000	•
42	Toelagen aan de buitengemeenten, tot beloop van een derde of van ten hoogste de helft der algehele uitgave, voor het aankopen van brandweer-materieel en van uitrustingsstukken voor de vrijwillige saappeurs-pompers. Toelagen tot het inrichten van bond-vergaderingen der korpsen saappeurs-pompers	25,000	•
HOOFDSTUK VIII. BURGERLIJKE DECORATIE EN BELOONINGEN IN GELD.			
43	Burgerlijke decoratie: aankoop van eeretrekken, drukken der diploma's en kosten van uitreiking. (Wordt toegelaten de aanrekening op artikel 41 van den prijs der kruisen en medaillen, te leveren gedurende het jaar in uitvoering van het contract van aanbesteding van 1 ^o December 1899)	25,000	•
44	Belooningen in geld voor daden van moed, zelfopoffering en menschenliefde, uitvaardiging der diploma's.	5,000	•
HOOFDSTUK IX. EERELEGIOLN EN IJZEREN KRUIS.			
45	Pensioenen van 1,200 frank ten voordeele der dragers van het IJzeren Kruis en der gekwetsten van September, wier wonden erkend zijn geworden voor den 1 ^o November 1864; toelagen van 400 frank aan hunne weduwen en wezen; toelage van 500 frank aan de weduwe van eenen legionaris die niet gepensionneerd is geweest; jaarlyksche toelagen van 400 frank aan de behoeftige dragers van het Benamingskruis van 1850; toelagen van 500 frank aan hunne weduwen die in behoeftige omstandigheden verkeeren; buitengewone toelagen of hulp aan de strijders van 1850 en aan hunne familiën	220,000	•
HOOFDSTUK X. WETENSCHAPPEN EN LETTEREN.			
46	Toelagen en aanmoedigingen rakende de letterkunde en de wetenschappen; letterkundige, wetenschappelijke of oudheidkundige reizen en zendingen; opdelvingen en werken in het belang der wetenschap en der nationale oudheidkunde. Hulp gelden aan in nood zijnde letterkundigen of geleerden of aan familiën van overledene letterkundigen of geleerden. Letterkundige en wetenschappelijke maatschappijen. Vijfjaarlijksche en tienjaarlijksche prijzen ingesteld door koninklijke besluiten van 1 December 1844, 6 Juli 1851, 20 December 1882 en 30 April 1895; kosten voor de pury's, inschrijvingen, aankoop van werken voor de volksbibliotheken. Kosten van het kantoor der Internationale Vereniging ter bescherming van letter- en kunstwerken; druk- en andere kosten betreffende de uitvoering der wet van 30 September 1887. Aanmoedigingen aan de tooneelwettrikorde en tooneelkunde (letteren en muziek). Uitgave der <i>Bibliographie de Belgique</i> . Uitgave der <i>Bibliotheca Belgica</i> . Internationale dienst van bibliographie, opstel en beheer. Aandeel van België in de kosten tot uitgave van het <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> . Huurkosten van eene studietafel in het zoologisch gesticht van Napels en bij het laboratorium van Leopoldville. Aankoop en inbinding van wetenschappelijke of letterkundige werken voor den bijzonderen dienst van het Beheer van wetenschappen en letteren; verschillende uitgaven	218,900	•
47	Belgisch historisch Instituut te Rome	12,000	•

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
48	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique : traitements et salaire du personnel; jetons de présence; examen et jugement du concours de la fondation De Keyser. Frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du Palais des Académies; frais divers. Frais de la Commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la <i>Table chronologique</i> des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. Publication d'une <i>Biographie nationale</i> . (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)	118,500	»
49	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; publication des anciens monuments de la littérature flamande	31,900	»
50	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service.	107,400	»
51	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions. (Y compris une somme de 20,500 francs en charge temporaire.)	65,800	»
52	Bibliothèque royale : personnel; rédaction du catalogue général	126,000	»
53	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. (Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.)	107,150	»
54	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections	104,900	»
55	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> . (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire)	62,250	»
56	Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel	85,217	»
57	Archives générales du Royaume à Bruxelles; matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique	10,200	»
58	Archives de l'État dans les provinces: personnel	86,200	»
59	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie et de transport, etc. Inspection des archives communales. (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire.)	24,700	»
60	Échanges littéraires internationaux	13,700	»

1,170,617 »

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
48	Koninklijke Academie van wetenschappen, letteren en schoone kunsten van België : jaarwedden en dagloonen van het personeel; zitpenningen. Onderzoek en beoordeeling van den prijskamp der stichting De Keyn. Drukkosten; prijzen der wedstrijden. Verwarming, verlichting en kosten van onderhoud van het Paleis der Academiën; verschillende kosten. Kosten der koninklijke commissie voor geschiedenis; uitgave der <i>Onuitgegeven Belgische Kronijken</i> ; opstel en uitgave der chronologische tafel der oorkonden, diploma's, opene brieven en andere gedrukte stukken rakende de geschiedenis van België. Uitgave eener <i>Nationale Biographie</i> . (Inbegrepen eene som van 6,000 frank als tijdelijke last.)	118,300 "	1,170,617 "
49	Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde : jaarwedden en dagloonen van het personeel; zitpenningen; drukkosten; prijzen der wedstrijden; verwarming, verlichting en onderhoud der lokalen; verschillende kosten; uitgave der oude gedenkstukken der vlaamsche letterkunde	51,900 "	
50	Koninklijke sterrenwacht : personeel; loon der dienstlieden	107,400 "	
51	Koninklijke sterrenwacht : kosten van materieel; aankoop van toestellen; drukwerk. (Inbegrepen eene som van 20,500 frank als tijdelijke last.)	65,800 "	
52	Koninklijke bibliotheek : personeel; opstel des algemeenen catalogus	126,000 "	
53	Koninklijke bibliotheek : materieel en aankopen. (Inbegrepen eene som van 3,000 frank als tijdelijke last.)	107,150 "	
54	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis : personeel en studiekosten der verzamelingen	104,900 "	
55	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis : materieel en aankopen; wetenschappelijke verkenning van het land en aankoop van verzamelingen; uitgave der <i>Annales du Musée</i> (Inbegrepen eene som van 10,000 frank als tijdelijke last.)	62,250 "	
56	Algemeen Rijksarchief te Brussel : personeel.	85,217 "	
57	Algemeen Rijksarchief te Brussel : materieel; boekbinderswerkhuis voor het herstellen van oorkonden; zegelverzameling	10,200 "	
58	Staatsarchieven in de provinciën : personeel	86,200 "	
59	Drukkosten van de <i>Inventarissen der archieven</i> ; inkoopkosten van oorkonden, voortkomende van de archieven, gevallen in handen van bijzonderen; kosten van aankoop of van afschrijven van oorkonden betreffende 's lands geschiedenis; uitgaven voor het materieel der bewaarplaatsen van archieven in de provinciën; toelagen voor de klassering en voor de uitgave der inventarissen van de archieven, toebehoorende aan de provinciën, aan de gemeenten en aan de openbare gestichten; verschillende uitgaven betreffende de archieven. Wederneming van archieven, in handen van vreemde regeeringen gebleven; kosten van klassering, afschrijven en vervoer, enz.; inspectie der gemeentearchieven. (Inbegrepen eene som van 6,000 frank als tijdelijke last.)	24,700 "	
60	Internationale letterkundige uitwisselingen	13,700 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE XI.			
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
61	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire . . .	1,000 »	2,342,650 »
62	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers.	2,000 »	
63	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargé d'un service extra-universitaire	1,631,550 »	
64	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Indemnité temporaire de logement, chauffage et éclairage à l'administrateur-inspecteur de l'Université de Liège.	481,600 »	
65	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses.	111,000 »	
66	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys	60,000 »	
67	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: matériel; salaire des huissiers	5,000 »	
68	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'article 17, litt. f, de la loi du 12 avril 1894	9,500 »	
69	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890: matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale.	1,000 »	
70	Commission d'entérinement des diplômes académiques: frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission	5,600 »	
71	Commission d'entérinement des diplômes académiques: indemnité du commis. . . .	1,400 »	
72	Frais du concours universitaire: impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités	12,000 »	
73	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions	21,000 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK XI.			
HOOGER ONDERWIJS.			
61	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : jaarwedde van den secretaris	1,000 "	
62	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : reis- en verblijfkosten der leden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere werken door dien raad bevolen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten	2,000 "	
63	Jaarwedden van het onderwijzend en het besturend personeel van 's Staats beide hoogeschoolen; jaarwedden van beschikbaarheid; vergoedingen aan de leden van het onderwijzend personeel, belast met eenen dienst buiten de hoogeschool	1,631,550 "	
64	Materieel van 's Staatshoogeschoolen en harer aanhoorigheden, de clinicdienst inbegrepen. Tijdelijke vergoeding voor woon, vuur en licht aan den beheerderopzichter van de hoogeschool van Luik	481,600 "	
65	Hoogeschool-beurzen; reisbeurzen; gebeurlijke toelagen ten voordeele der bekroonden, die geen dezer beurzen konden krijgen; kosten van den wedstrijd ter begeving dezer beurzen	111,000 "	
66	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : reiskosten en zitpenningen aan de leden der jury's	60,000 "	
67	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : materieel; loon der deurwaarders	5,000 "	2,342,650 "
68	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 rakende de begeving der academische graden en het programma der universiteits-examens : reiskosten en zitpenningen van de leden der jury. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken, bij toepassing van artikel 17, litt. f, der wet van 12 April 1894	2,500 "	
69	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 : materieel; loon van den deurwaarder en verschillende kosten. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken	1,000 "	
70	Bekrchtigingscommissie der academische diploma's : reis- en verblijfkosten en zitpenningen der leden. Materieel der commissie	5,600 "	
71	Bekrchtigingscommissie der academische diploma's : vergoeding aan den commies	1,400 "	
72	Kosten van den universiteitswedstrijd : druk van de bekroonde verhandelingen en andere schriften de hoogeschoolen aanbelangende	12,000 "	
73	Toelagen om de uitgave aan te moedigen der werken van de leden van het personeel der hoogeschoolen en om te voorzien in de kosten der zendingen die hoofdzakelijk het belang van het hooger onderwijs beoogen. Inschrijvingen	21,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE XII.			
ENSEIGNEMENT MOYEN.			
74	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire . . .	2,000 .	
75	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers	2,920 .	
76	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique : traitements du personnel, indemnités	56,400 .	
77	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'enseignement primaire) : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau	19,500 .	
78	Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège. Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'école normale des humanités, supprimée, à Liège. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement	88,000 .	
79	Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège	11,000 .	
80	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	42,000 .	
81	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel	2,500 .	
82	Cours temporaires d'ouvrages manuels et d'économie domestique à l'usage des régentes d'écoles moyennes. Jurys pour la délivrance des certificats de capacité; frais de voyage, de séance et de vacation. Matériel, indemnités et rémunérations de toute espèce, etc.	4,000 .	4,569,875 .

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK XII.			
MIDDELBAAR ONDERWIJS.			
74	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : jaarwedde van den secretaris . . .	2,000 *	
75	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : reis- en verblijfskosten en zitpenningen der leden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere werken door dien raad bevolen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten . . .	2,920 *	
76	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid, het onderricht der gymnastiek en van het muziek; jaarwedden van het personeel, vergoedingen. . .	56,400 *	
77	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid en het onderricht der gymnastiek en van het muziek (gemengde dienst met het beheer van lager onderwijs) : reis- en verblijfskosten; vergoedingen; zendingen; kantoorkosten . . .	19,500 *	
78	Jaarwedden of vergoedingen voor het personeel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lagere graad voor jongens, te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik. Vergoeding voor huisvesting, vuur en licht aan den voormaligen bestuurder der opgeheven normaalschool van humaniora te Luik. Jaarwedde van een voormaligen leeraar van gymnastiek aan hetzelfde gesticht . . .	88,000 *	
79	Materieel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lagere graad voor jongens, te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik . . .	11,000 *	
8	Examenjury's van het middelbaar onderwijs : reis- en vacatiekosten, zitpenningen; allerhande vergoedingen en vergeldingen . . .	42,000 *	
81	Examenjury van het middelbaar onderwijs : materieel . . .	2,500 *	
82	Tijdelijke leergangen van handenarbeid en huishoudkunde ten dienste der regentessen van middelbare scholen. Jury's voor het afleveren van bekwaamheidsgetuigschriften; reis- en vacatiekosten, zitpenningen. Materieel en allerhande vergoedingen en vergeldingen, enz. . .	4,000 *	
			4,569,875 *

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
83	Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royaux (loi du 1 ^{er} juin 1850); aux athénées ou collèges royaux (loi du 15 juin 1881); aux écoles moyennes (loi du 1 ^{er} juin 1850); aux écoles moyennes (loi du 15 juin 1881). Complément de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux. Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'État atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles)	3,946,757 •	
84	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées . .	34,500 •	
85	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes. Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé.	178,398 •	
86	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides	45,000 •	
87	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route et de séjour des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys. Impressions; fournitures et frais divers	28,500 •	
88	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi . .	2,000 •	
89	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements	95,000 •	
90	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités; frais d'impressions pour le service spécial de l'Administration de l'enseignement moyen	11,200 •	
91	Frais de publication de l' <i>Annuaire du personnel de l'enseignement de l'État</i> . . .	1,500 •	
CHAPITRE XIII.			
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
92	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire	2,000 •	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk.
83	Toelagen (jaarwedden, vergoedingen, bijschoolgeld, enz.) aan de koninklijke atheneums (wet van 1 Juni 1850); aan de koninklijke atheneums of colleges (wet van 15 Juni 1881); aan de middelbare scholen (wet van 1 Juni 1850); aan de middelbare scholen (wet van 15 Juni 1881). Aanvulling van jaarwedde aan professors van atheneums, voorloopig aan zekere gemeentecolleges gehecht. Vergoedingen aan leden van het personeel der atheneums en der middelbare scholen van den Staat bij familieongelukken (onderstand, ziekte- en begrafenis-kosten)	3,946,757	»
84	Beurzen voor de leerlingen der middelbare scholen van den Staat en der aangenomen middelbare scholen	34,300	»
85	Gemeente- of provinciegestichten van middelbaar onderwijs van 1 ^o en van 2 ^o graad, voor jongens: toelagen aan de provinciën en aan de gemeenten. Aandeel van den Staat in de betaling der jaarwedden van beschikbaarheid der professors van het voormalig gemeentecollege van IJperen, afgeschaft	178,398	»
86	Gemeentelijke middelbare onderwijsgestichten voor meisjes: toelagen	43,900	»
87	Algemeene werlstrijd onder de gestichten van middelbaar onderwijs: reis- en verblijfkosten der afgevaardigden; vergoedingen aan de leden der jury's; aan de personen aan die jury's toegevoegd. Drukwerk; leveringen en onderscheidene kosten	28,500	»
88	Vergoeding aan eenen leeraar van het middelbaar onderwijs van den 1 ^o graad, die buiten bediening is	2,000	»
89	Jaarwedden van beschikbaarheid van leden van het beheerend en onderwijzend personeel der normaalgestichten voor middelbaar onderwijs, der gestichten voor middelbaar onderwijs onder leiding van den Staat en der opzichters van die gestichten	95,000	»
90	Uitgave van schoolboeken of van werken het middelbaar onderwijs aanbelangende. Aanmoedigingen; toelagen; inschrijvingen; aankopen; zendingen in het belang van het middelbaar onderwijs; reiskosten; vergoedingen; drukkosten voor den bijzonderen dienst van het Beheer van middelbaar onderwijs	11,200	»
91	Kosten voor het uitgaven van het <i>Jaarboek van 't personeel van het Staatsonderwijs</i>	1,300	»
HOOFDSTUK XIII.			
LAGER ONDERWIJS.			
92	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: jaarwedde van de secretarissen en van den boekbewaarder	2,000	»

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
93	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres : jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers	4,500 "	
94	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des éconômats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité.	436,500 "	
95	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des éconômats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1° aux inspecteurs principaux; 2° aux inspecteurs cantonaux; 3° aux inspectrices déléguées. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux; frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires; fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire	202,300 "	
96	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires. Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite	111,200 "	
97	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. Subsidés aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application	836,650 "	
98	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire 1884-1893. Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire; frais des cours frœbeliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne	20,000 "	
99	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'Administration de l'enseignement primaire	6,000 "	
100	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État.	78,000 "	
101	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées. Subsidés aux écoles normales agréées	300,000 "	
102	Frais des conférences des instituteurs. Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents; frais du jury; frais divers	154,800 "	16,407,200 "

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
93	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: reiskosten der leden; aanwezigheidspenningen aan de leden en aan de ambtenaars, geroepen om deel te nemen aan de werkzaamheden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere door hooger genoemden raad bevolen werken; aankoop van boekwerken, inbinding, onderscheidene kosten en uitgaven	4,500 "	
94	Jaarwedden van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen; jaarwedden der hoofdopzieners; jaarwedden der kantonnale opzieners. Jaarwedde van den agent-controleur der ontwerpen voor schoolgebouwen. Jaarwedden van beschikbaarheid.	456,500 "	
95	Reiskosten van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen. Gevallijke vergoedingen voor het bezoek der scholen en andere diensten: 1 ^o aan de hoofdopzieners; 2 ^o aan de kantonnale opzieners; 3 ^o aan de afgevaardigde opzieners. Vergoedingen voor verblijf aan kantonnale opzieners; reiskosten van den agent controleur der ontwerpen voor schoolgebouwen; levering van drukwerk en autographiën voor den dienst van het schooltoezicht	202,500 "	
96	Jaarwedden van de diocesane hoofdopzieners en diocesane opzieners der lagere scholen. Reis- en verblijfskosten van de afgevaardigden der hoofden van de protestantsche en israëlitische eerediensten	111,200 "	
97	Jaarwedden en vergoedingen van het personeel van 's Staatsnormaalgestichten. Jaarwedden van beschikbaarheid der leden van het personeel der normaalgestichten van den Staat. Tijdelijke normaalleergangen voor de onderwijzers en onderwijzeressen der gemeentescholen en der aangenomen scholen. Vergoedingen aan de met deze leergangen belaste personen. Vergoedingen aan de leden der jury's belast met het afnemen der bekwaamheidsexamens voor het onderwijs van verschillende vakken die het voorwerp van tijdelijke normaalleergangen hebben uitgemaakt. Verschillende kosten. Toelagen aan de hoofden der normaalgestichten om gedeeltelijk de kosten der oefenscholen te dekken.	854,650 "	
98	Kosten der aannemingsjury's in de lagere normaalscholen van den Staat; kosten der uittredingsjury's in de normaalscholen van den Staat, alsmede in de aangenomen normaalscholen; kosten der examenjury's voor onderwijzers, ingericht krachtens artikel 9 der organieke wet op het lager onderwijs, 1884-1895. Kosten der examenjury voor het getuigschrift van geschiktheid tot het ambt van kantonnale opziener van het lager onderwijs; kosten der Forbel-leergangen en der jury's belast met het bekrachtigen of het afleveren van het diploma van bewaarschool-onderwijzeres.	20,000 "	
99	Drukwerk, aankoop van registers en onderscheidene behoeften voor den bijzonderen dienst des Beheers van lager onderwijs.	6,000 "	
100	Verbetering en huur der lokalen en materieel van 's Staats lagere normaalscholen.	78,000 "	
101	Beurzen voor de leerlingen van 's Staatsnormaalscholen en van de aangenomen normaalscholen. Toelagen aan de aangenomen normaalscholen.	500,000 "	
102	Kosten der onderwijzers-vergaderingen. Belooningen aan de lagere onderwijzers van de gemeente-, aangenomen of ondersteunde scholen, die met het beste gevolg het theoretisch en practisch onderwijs van de beginselen van landbouw geven; kosten van bezoek der scholen door de mededeelende onderwijzers gehouden; kosten der jury; verschillende kosten	154,800 "	16,407 200

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
103	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types.	100,000	•
104	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique 1884-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption.	10,110,000	•
105	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique 1884-1895 : 1 ^o aux communes; 2 ^o aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 ^e alinéa de l'article susmentionné	950,000	•
106	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales adoptées ou privées subsidiées pour garçons.	15,000	•
107	Part de l'État dans les augmentations de traitement périodiques légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1905 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs	610,000	•
108	Part de l'État dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades, communaux ou adoptés, pour l'exercice 1905 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs	115,000	•
109	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux pour 1905 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. — Subsides spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité.	220,000	•
110	Part de l'État dans les frais de l'enseignement religieux à donner par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin, et d'insuffisance du clergé paroissial	20,000	•
111	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 111 à l'article 104 et vice versa).	2,055,000	•
112	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités	9,200	•
113	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger	4,300	•
114	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire	30,250	•
115	Vingtième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1900, 1901 et 1902). Achat et envoi d'exemplaires; frais de reliure.	7,500	•

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
103	Bouw, aankoop, verbetering en meubileering van schoollokalen; kosten van bewaking en toezicht; kosten voor het maken van meubels en model-ontwerpen.	100,000 "	
104	Gewone jaarlijksche dienst van het lager onderwijs: toelagen te verdeelen, overeenkomstig alinea's 1, 2 en 3 van artikel 8 der organieke wet 1884-1895, onder de gemeentescholen, de aangenomen scholen, en de niet aangenomen bijzondere scholen, welke de wettelijke voorwaarden tot aanneming vereenigen	10,110,000 "	
105	Aanvullende toelagen, te verleen in uitvoering van alinea's 4, 5, 6 en 7 van artikel 8 der organieke wet 1884-1895: 1 ^o aan de gemeenten; 2 ^o aan de scholen ambtshalve aangenomen, waarvan de aanneming ten einde liep krachtens gezegde wet — Buitengewone toelagen te verleen in geheel bijzondere gevallen, bij toepassing van alinea 8 van voormeld artikel	950,000 "	
106	Toelagen voor het onderwijs van den handenarbeid in de lagere gemeente-, aangenomen of bijzondere ondersteunde scholen voor jongens	15,000 "	
107	Aandeel van den Staat in de regelmatige wettelijk verplichte verhoogingen van jaarwedde, verleend aan gemeente- of aangenomen onderwijzers, voor het dienstjaar 1905 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren	610,000 "	
108	Aandeel van den Staat in de vergoedingen verleend aan de tusschentijdige onderwijzers, die zieke gemeente- of aangenomen onderwijzers vervangen, voor het dienstjaar 1905 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren	115,000 "	
109	Aandeel van den Staat in de jaarwedden van beschikbaarheid van lagere gemeente-onderwijzers voor 1905 en uitzonderlijk voor vorige dienstjaren. — Bijzondere toelagen aan de gemeenten die, tot het vervullen van ambten in hare lagere scholen, onderwijzers nemen, die jaarwedden van beschikbaarheid genieten	220,000 "	
110	Aandeel van den Staat in de kosten van het godsdienstonderwijs te geven door de afgevaardigden van de bedienaars der erediensten aan de leerlingen der lagere gemeentescholen, in geval het onderwijzend personeel weigert zich hiermede te belasten en de parochiale geestelijkheid daartoe niet volstaat.	20,000 "	
111	Gewone jaarlijksche dienst der bewaarscholen. — Gewone jaarlijksche dienst der scholen voor volwassenen. (<i>Orden, desgevallende, toegelaten de overdrachten van artikel 111 op artikel 104, en omgekeerd.</i>)	2,055,000 "	
112	Nationaal Schoolmuseum: personeel; jaarwedden en vergoedingen	9,200 "	
113	Nationaal Schoolmuseum: materieel; bestuurskosten; onderwijskundige tentoonstellingen in België en elders	4,500 "	
114	Schriften het lager onderwijs aanbelangende; abonnementen; inschrijvingen; aankoop van werken voor de boekerijen der normaalscholen en voor de kantonale boekerijen. Kosten van de bibliotheken der kantonale vergaderingen en der kantonale school-museums; aankoop van verzamelingen en toestellen; meubelen; kosten voor het drukken van catalogi; vergoedingen aan de onderwijzers, belast met de bewaring der boekerijen en der wetenschappelijke verzamelingen. Zendingen en reiskosten in het belang van den dienst van het lager onderwijs	50,250 "	
115	Twintigste driejaarlijksch verslag over den toestand van het lager onderwijs (jaren 1900, 1901 en 1902). Aankoop en verzending van exemplaren; kosten voor inbinding . . .	7,500 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET LE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	MONTANT DES CRÉDITS par chapitre.
CHAPITRE XIV.			
DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.			
116	Dépenses imprévues non libellées au Budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau). — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'Administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse	11,000 »	83,200 »
117	Traitements de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département	56,200 »	
118	Frais de célébration des fêtes nationales : frais d'illumination. Subside à l'Administration communale de Bruxelles	36,000 »	
TOTAL fr.			29,601,507 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XV.			
SERVICES DIVERS.			
119	Ameublement de l'hôtel du gouvernement provincial du Luxembourg et des bureaux du gouvernement provincial du Brabant	9,443 »	1,850,885 10
120	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration, ameublement et outillage scientifique des nouveaux locaux universitaires	798,440 10	
121	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux	10,000 »	
122	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires	800,000 »	
123	Armement et équipement de la garde civique : achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'Etat, aux termes des arrêtés royaux du 31 octobre 1898 et du 27 janvier 1899. Achat de harnachements; transformation des d'objets d'équipement; salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc	110,000 »	
124	Recensement général décennal de la population au 31 décembre 1900	25,000 »	
125	Musée royal d'histoire naturelle. — Ameublement et dépenses diverses	100,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE fr			31,452,390 10

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 15 octobre 1902.

LÉOPOLD

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Intérieur et de
l'Instruction publique,*

J. DE TROOZ.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

P. DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN BINNENL. ZAKEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK XIV.			
VERSCHILLENDE EN ONVOORZIENE UITGAVEN.			
116	Onvoorziene uitgaven niet opgenoemd in de Begrooting (erinbegrepen de toelagen te verleen aan maatschappijen om hun het aankopen van een vaandel te vergemakkelijken). — Hulpverlening aan de families voor kosten van laatste ziekte en begrafenis van overleden ambtenaars of op pensioen gestelde agenten, van het Hoofdbestuur die zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden	11,000 "	83,200 "
117	Jaarwerken van beschikbaarheid der ambtenaren en beambten der verschillende diensten van het Departement.	50,200 "	
118	Kosten tot viering der Nationale feesten, verlichtingskosten. Toelage aan het gemeentebestuur van Brussel	50,000 "	
TOTAAL. fr.			29,601,507 "
TWEEDE SECTIE. — BUITENGEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK XV.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
119	Meubilering van het hotel van het provinciaal gouvernement van Luxemburg en van de burelen van het provinciaal gouvernement van Brabant	9,445 "	1,850,885 10
120	Hooger onderwijs. — Opbouw, verbetering, meubilering en wetenschappelijke uitrusting van de nieuwe hogeschoollokalen.	798,440 10	
121	Middelbaar onderwijs. — Opbouwen en meubilering van lokalen.	10,000 "	
122	Lager onderwijs. — Opbouw, meubilering, enz., van lokalen voor lagere scholen	800,000 "	
123	Bewapening en uitrusting der burgerwacht: aankoop van wapens, trommels, horens en uitrustingstukken, die door den Staat te leveren zijn, krachtens de koninklijke besluiten van 31 ^o October 1898 en 27 ^o Januari 1899. Aankoop van optuigingen; vervorming van uitrustingstukken, loon der toegevoegde werklieden van het centraal magazijn. Verschillende kosten, toezicht, aanvaarding, enz.	110,000 "	
124	Tienjaarijksche algemeene volkstelling op 31 ^o December 1900	25,000 "	
125	Koninklijk Museum van natuurlijke geschiedenis. — Meubilering en verschillende uitgaven.	100,000 "	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN EN OPENBAAR ONDERWIJS fr.			31,452,300 10

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 13^{en} October 1902.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Binnenlandsche Zaken
en Openbaar Onderwijs,
J. DE TROOZ.*

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,
P. DE SMET DE NAEYER.*

(50)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ET

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

pour l'exercice 1903.

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																							
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																																																																									
CHAPITRE I ^{er} .																																																																																									
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																																									
1		Traitement du Ministre																																																																																							
a.		Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service 384,050																																																																																							
		<table><tr><th>NOMBRE actuel d'agents. (Juillet 1902)</th><th>TRAITEMENTS annuels. (Juillet 1902.)</th><th>DÉPENSES.</th></tr><tr><td>Secrétaire général</td><td>1</td><td>11,000</td></tr><tr><td>Directeurs généraux</td><td>5</td><td>9,000 et 10,000</td></tr><tr><td>Directeurs</td><td>12</td><td>7,000 et 8,000</td></tr><tr><td>Chefs de division</td><td>5</td><td>5,500 à 6,500</td></tr><tr><td>Chefs de bureau</td><td>18</td><td>4,200 à 5,500</td></tr><tr><td>Bibliothécaire</td><td>1</td><td>5,000</td></tr><tr><td>Économe de l'hôtel</td><td>1</td><td>4,600</td></tr><tr><td>Id. des bureaux</td><td>1</td><td>4,600</td></tr><tr><td>Sous-chefs de bureau</td><td>18</td><td>3,200 à 4,800</td></tr><tr><td>Rédacteurs</td><td>25</td><td>2,200 à 3,400</td></tr><tr><td>Commis de 1^{re} classe</td><td>12</td><td>2,600 à 2,800</td></tr><tr><td>Id. de 2^e id.</td><td>8</td><td>1,800 et 1,900</td></tr><tr><td>Id. de 3^e id.</td><td>5</td><td>1,400 à 1,600</td></tr><tr><td>Dactylographes</td><td>4</td><td>1,400 à 1,800</td></tr><tr><td>Expéditionnaires</td><td>6</td><td>1,200 à 1,500</td></tr><tr><td>Huissiers de 1^{re} classe</td><td>5</td><td>2,400 et 2,700</td></tr><tr><td>Id. de 2^e id.</td><td>9</td><td>1,900 à 2,300</td></tr><tr><td>Id. de 3^e id.</td><td>7</td><td>1,200 à 1,700</td></tr><tr><td>Expéditeurs</td><td>2</td><td>1,500 et 1,700</td></tr><tr><td>Concierges</td><td>5</td><td>1,500 et 1,400</td></tr><tr><td>Garçons de bureau</td><td>8</td><td>1,200 à 1,500</td></tr><tr><td>Lingère</td><td>1</td><td>900</td></tr><tr><td>Nettoyeuses</td><td>9</td><td>800</td></tr><tr><td>Agents temporaires</td><td>13</td><td>1,200 à 2,600</td></tr><tr><td>Indemnités diverses</td><td>"</td><td>"</td></tr><tr><td>Augmentations de traitements (1902-1905).</td><td>"</td><td>"</td></tr><tr><td>Nominations, promotions</td><td>"</td><td>"</td></tr><tr><td colspan="2"></td><td>584,050</td></tr></table>	NOMBRE actuel d'agents. (Juillet 1902)	TRAITEMENTS annuels. (Juillet 1902.)	DÉPENSES.	Secrétaire général	1	11,000	Directeurs généraux	5	9,000 et 10,000	Directeurs	12	7,000 et 8,000	Chefs de division	5	5,500 à 6,500	Chefs de bureau	18	4,200 à 5,500	Bibliothécaire	1	5,000	Économe de l'hôtel	1	4,600	Id. des bureaux	1	4,600	Sous-chefs de bureau	18	3,200 à 4,800	Rédacteurs	25	2,200 à 3,400	Commis de 1 ^{re} classe	12	2,600 à 2,800	Id. de 2 ^e id.	8	1,800 et 1,900	Id. de 3 ^e id.	5	1,400 à 1,600	Dactylographes	4	1,400 à 1,800	Expéditionnaires	6	1,200 à 1,500	Huissiers de 1 ^{re} classe	5	2,400 et 2,700	Id. de 2 ^e id.	9	1,900 à 2,300	Id. de 3 ^e id.	7	1,200 à 1,700	Expéditeurs	2	1,500 et 1,700	Concierges	5	1,500 et 1,400	Garçons de bureau	8	1,200 à 1,500	Lingère	1	900	Nettoyeuses	9	800	Agents temporaires	13	1,200 à 2,600	Indemnités diverses	"	"	Augmentations de traitements (1902-1905).	"	"	Nominations, promotions	"	"			584,050
NOMBRE actuel d'agents. (Juillet 1902)	TRAITEMENTS annuels. (Juillet 1902.)	DÉPENSES.																																																																																							
Secrétaire général	1	11,000																																																																																							
Directeurs généraux	5	9,000 et 10,000																																																																																							
Directeurs	12	7,000 et 8,000																																																																																							
Chefs de division	5	5,500 à 6,500																																																																																							
Chefs de bureau	18	4,200 à 5,500																																																																																							
Bibliothécaire	1	5,000																																																																																							
Économe de l'hôtel	1	4,600																																																																																							
Id. des bureaux	1	4,600																																																																																							
Sous-chefs de bureau	18	3,200 à 4,800																																																																																							
Rédacteurs	25	2,200 à 3,400																																																																																							
Commis de 1 ^{re} classe	12	2,600 à 2,800																																																																																							
Id. de 2 ^e id.	8	1,800 et 1,900																																																																																							
Id. de 3 ^e id.	5	1,400 à 1,600																																																																																							
Dactylographes	4	1,400 à 1,800																																																																																							
Expéditionnaires	6	1,200 à 1,500																																																																																							
Huissiers de 1 ^{re} classe	5	2,400 et 2,700																																																																																							
Id. de 2 ^e id.	9	1,900 à 2,300																																																																																							
Id. de 3 ^e id.	7	1,200 à 1,700																																																																																							
Expéditeurs	2	1,500 et 1,700																																																																																							
Concierges	5	1,500 et 1,400																																																																																							
Garçons de bureau	8	1,200 à 1,500																																																																																							
Lingère	1	900																																																																																							
Nettoyeuses	9	800																																																																																							
Agents temporaires	13	1,200 à 2,600																																																																																							
Indemnités diverses	"	"																																																																																							
Augmentations de traitements (1902-1905).	"	"																																																																																							
Nominations, promotions	"	"																																																																																							
		584,050																																																																																							
b.		Frais résultant du Comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale 10,000 (Les magistrats qui font partie du Comité toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)																																																																																							
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses 60,000																																																																																							
	b.	Frais du <i>Bulletin du Ministère</i> 5,000																																																																																							
4		Bibliothèque du Département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque. (<i>Y compris une somme de 4,000 francs en charge temporaire.</i>)																																																																																							
5		Frais de route et de séjour; missions																																																																																							
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.																																																																																							

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	»
594,030	589,030	5,000	»	574,430	553,788 27	
63,000	73,000	»	10,000	63,000	60,997 60	»
8,000	5,500	2,500	»	4,000	3,999 97	»
4,700	4,700	»	»	4,533 90	4,068 80	
690,750	693,250	7,500	10,000	666,983 90	643,834 64	
DIMINUTION. . fr.		2,500				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	•	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État ou à des professeurs et instituteurs communaux ou à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées et prenant cours en 1903 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année (<i>Crédit non limitatif.</i>)
7	a.	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876) 28,500 »
	b.	Intervention de l'État dans le payement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1903 167,500 »
8	•	Supplément de pension accordé en vertu de l'arrêté royal du 24 juin 1862 à un instituteur communal et restant dû au 1 ^{er} janvier 1903
9	•	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constitués en sociétés mutualistes reconnues
10	•	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art. 4, 4 ^e , de la loi du 30 mars 1861)
11	•	Restitution d'avances à la Caisse des veuves et orphelins de l'Administration de l'Instruction publique des parts de pensions payées par elle à la décharge de l'État (loi du 13 mars 1867).
12	•	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou à leurs familles, qui, n'ayant pas droit à la pension ou jouissant d'une pension minime, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse.
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
CHAPITRE III.		
STATISTIQUE GÉNÉRALE.		
15	a.	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres 3,000 »
	b.	Indemnité du membre-secrétaire. 1,800 »
		A REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
94,000	80,000	14,000	»	80,000	86,417 16	
196,000	196,000	»	»	203,000	192,080 51	
150	150	»	»	150	150	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,556	
48,000	47,000	1,000	»	46,516 40	46,522 34	
797	1,796	»	999	1,796	1,796	
85,000	85,000	»	»	85,000	84,996 66	
443,947	429,946	15,000	999	456,462 40	451,098 87	
AUGMENTATION. . fr.		14,001				
4,500	4,500	»	»	4,500	4,496	
4,500	4,500	»	»	4,500	4,496	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																
		REPORT. fr.																
14	•	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. Traductions .																
15	•	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la commission centrale. Achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale																
16	•	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque; impression du catalogue. (Y compris une somme de 1,700 francs en charge temporaire.) (3 ^e annuité)																
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.																
CHAPITRE IV.																		
AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.																		
17	•	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces																
		Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité :																
	a.	Province d'Anvers. 126,810																
	b.	— de Brabant. 185,540																
	c.	— de la Flandre occidentale 143,383																
	d.	— de la Flandre orientale. 151,220																
	e.	— de Hainaut 151,500																
18	f.	— de Liège 136,050																
	g.	— de Limbourg 91,470																
	h.	— de Luxembourg 94,450																
	i.	— de Namur. 106,908																
	j.	Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmentations réglementaires. 21,405																
<table><tr><th>GRADES.</th><th>TRAITEMENTS.</th></tr><tr><td>Directeurs</td><td>6,000</td></tr><tr><td>Chefs de division</td><td>4,500 à 5,500</td></tr><tr><td>Chefs de bureau</td><td>3,200 à 4,000</td></tr><tr><td>Commis de 1^{re} classe</td><td>2,400 à 3,000</td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe</td><td>1,800 à 2,200</td></tr><tr><td>Id. de 3^e classe</td><td>1,400 à 1,800</td></tr><tr><td>Expéditionnaires.</td><td>1,000 à 1,200</td></tr></table>			GRADES.	TRAITEMENTS.	Directeurs	6,000	Chefs de division	4,500 à 5,500	Chefs de bureau	3,200 à 4,000	Commis de 1 ^{re} classe	2,400 à 3,000	Id. de 2 ^e classe	1,800 à 2,200	Id. de 3 ^e classe	1,400 à 1,800	Expéditionnaires.	1,000 à 1,200
GRADES.	TRAITEMENTS.																	
Directeurs	6,000																	
Chefs de division	4,500 à 5,500																	
Chefs de bureau	3,200 à 4,000																	
Commis de 1 ^{re} classe	2,400 à 3,000																	
Id. de 2 ^e classe	1,800 à 2,200																	
Id. de 3 ^e classe	1,400 à 1,800																	
Expéditionnaires.	1,000 à 1,200																	
		A REPORTER. fr.																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,500	4,500	»	»	4,500	4,496 »	
400	400	»	»	400	»	
8,600	8,600	»	»	8,600	8,565 56	
6,500	6,500	»	»	6,500	4,794 46	
20,000	20,000	»	»	20,000	17,856 02	
448,800	446,800	2,000	»	449,800	444,725 17	
1,210,738	1,185,700	25,038	»	1,175,700	1,145,484 29	
1,659,538	1,632,500	27,038	»	1,625,500	1,588,207 46	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT . . . fr.
		Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues :	
	a.	Province d'Anvers	27,000 »
	b.	— de Brabant	27,000 »
	c.	— de la Flandre occidentale	27,000 »
	d.	— de la Flandre orientale	27,000 »
19	e.	— de Hainaut	31,000 »
	f.	— de Liège	31,500 »
	g.	— de Limbourg	22,700 »
	h.	— de Luxembourg	20,700 »
	i.	— de Namur	24,000 »
		Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours :	
	a.	Traitements des commissaires	213,300 »
20	b.	Frais de bureau	45,800 »
	c.	Traitements des employés	253,590 »
21		Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais de bureau du Commissaire chargé d'administrer avec le Commissaire de S. M. l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse, la partie neutre du territoire de Moresnet. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires provinciales et communales.	
22		Participation de l'État dans les dépenses de police de la Ville de Bruxelles	
TOTAL DU CHAPITRE IV			fr.
CHAPITRE V.			
AFFAIRES ÉLECTORALES.			
23		Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1903. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections	
24		Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral	
25		Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections. Correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'Administration des affaires électorales	
26	a.	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. (Crédit non limitatif.)	20,000 »
	b.	Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral (Crédit non limitatif.)	5,000 »
27		Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État, (Crédit non limitatif.)	
TOTAL DU CHAPITRE V.			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
1,659,358	1,652,500	27,038	•	1,625,500 •	1,588,207 46	
257,900	257,900	•	•	257,936 20	243,794 56	
492,890	488,120	4,770	•	488,120 •	481,447 76	
60,000	60,000	•	•	70,000 •	66,125 54	
200,000	10,000	100,000	•	•	•	
2,650,528	2,518,520	151,808	•	2,419,556 20	2,379,575 12	
Augmentation . fr.		151,808	•			
30,000	35,000	•	5,000	50,000	29,548 •	
18,000	18,000	•	•	18,000	15,876 •	
15,000	15,000	•	•	15,000	11,910 52	
25,000	170,000	•	145,000	10,000	207,961 •	
50,000	85,000	•	35,000	5,000	96,623 08	
158,000	325,000	•	165,000	78,000	361,918 60	
Diminution . fr.		165,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																														
CHAPITRE VI.																																
MILICE.																																
28	•	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes, appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision; aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions																														
29	•	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses																														
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.																																
CHAPITRE VII.																																
GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.																																
50	•	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors : traitements, indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête																														
		<table> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS ou indemnités par an.</th></tr> <tr> <td>Inspecteur général</td><td>1</td><td>10,000 "</td></tr> <tr> <td>Commandants supérieurs</td><td>4</td><td>18,000 "</td></tr> <tr> <td>Chefs d'états-majors</td><td>4</td><td>6,000 "</td></tr> <tr> <td>Secrétaire-archiviste de l'inspection générale</td><td>1</td><td>1,200 "</td></tr> <tr> <td>Secrétaires-archivistes des commandants supérieurs.</td><td>4</td><td>5,600 "</td></tr> <tr> <td>Chefs de garde et officiers d'état-major</td><td>"</td><td>268,000 "</td></tr> <tr> <td>Frais de route et de séjour</td><td>"</td><td>5,000 "</td></tr> <tr> <td>Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête.</td><td>"</td><td>5,200 "</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td>315,000 "</td></tr> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.	Inspecteur général	1	10,000 "	Commandants supérieurs	4	18,000 "	Chefs d'états-majors	4	6,000 "	Secrétaire-archiviste de l'inspection générale	1	1,200 "	Secrétaires-archivistes des commandants supérieurs.	4	5,600 "	Chefs de garde et officiers d'état-major	"	268,000 "	Frais de route et de séjour	"	5,000 "	Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête.	"	5,200 "			315,000 "
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.																														
Inspecteur général	1	10,000 "																														
Commandants supérieurs	4	18,000 "																														
Chefs d'états-majors	4	6,000 "																														
Secrétaire-archiviste de l'inspection générale	1	1,200 "																														
Secrétaires-archivistes des commandants supérieurs.	4	5,600 "																														
Chefs de garde et officiers d'état-major	"	268,000 "																														
Frais de route et de séjour	"	5,000 "																														
Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête.	"	5,200 "																														
		315,000 "																														
31	•	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors : frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance																														
32	•	Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des conseils civiques de revision. Vacations des médecins																														
33	•	Magasin central d'armement et d'équipement : traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour.																														
		<table> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS ou indemnités.</th></tr> <tr> <td>Contrôleur</td><td>1</td><td>1,200 "</td></tr> <tr> <td>Garde armurier</td><td>1</td><td>1,800 "</td></tr> <tr> <td>Salaires des ouvriers</td><td>"</td><td>4,000 "</td></tr> <tr> <td>Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions)</td><td>"</td><td>2,100 "</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td>10,000 "</td></tr> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités.	Contrôleur	1	1,200 "	Garde armurier	1	1,800 "	Salaires des ouvriers	"	4,000 "	Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions)	"	2,100 "			10,000 "												
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités.																														
Contrôleur	1	1,200 "																														
Garde armurier	1	1,800 "																														
Salaires des ouvriers	"	4,000 "																														
Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions)	"	2,100 "																														
		10,000 "																														
34	•	Magasin central d'armement et d'équipement : outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Masses d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes, d'objets d'équipement et de harnachement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures																														
A REPORTER. fr.																																

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
123,000	123,000	2,000	»	125,000	125,093 18	
30,000	20,000	10,000	»	20,000	19,998 30	
153,000	143,000	12,000	»	145,000	145,091 48	
AUGMENTATION . fr.		12,000				
315,000	260,000	55,000	»	260,000	244,467 03	
12,000	12,000	»	»	12,000	10,990 80	
75,000	60,000	15,000	»	69,970	66,747 22	
10,000	10,000	»	»	9,321 60	8,986 31	
30,000	30,000	»	»	31,000	15,154 64	
442,000	372,000	70,000	»	382,291 60	316,346	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																														
		REPORT. fr.																														
35		Tir national : personnel permanent. Frais de route et de séjour du greffier																														
		<table> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS,</th></tr> <tr> <td>Conservateur</td><td>1</td><td>3,500 "</td></tr> <tr> <td>Greffier</td><td>1</td><td>1,500 "</td></tr> <tr> <td>Gardien en chef</td><td>1</td><td>2,200 "</td></tr> <tr> <td>Gardiens adjoints</td><td>2</td><td>5,000 "</td></tr> <tr> <td>Chef-Marqueur</td><td>1</td><td>1,600 "</td></tr> <tr> <td>Marqueurs de 1^{re} classe</td><td>8</td><td>10,800 "</td></tr> <tr> <td>— 2^e —</td><td>8</td><td>9,400 "</td></tr> <tr> <td>Indemnités pour frais de route et de séjour du greffier (prévisions).</td><td></td><td>600 "</td></tr> <tr> <td></td><td></td><td>32,600 "</td></tr> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS,	Conservateur	1	3,500 "	Greffier	1	1,500 "	Gardien en chef	1	2,200 "	Gardiens adjoints	2	5,000 "	Chef-Marqueur	1	1,600 "	Marqueurs de 1 ^{re} classe	8	10,800 "	— 2 ^e —	8	9,400 "	Indemnités pour frais de route et de séjour du greffier (prévisions).		600 "			32,600 "
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS,																														
Conservateur	1	3,500 "																														
Greffier	1	1,500 "																														
Gardien en chef	1	2,200 "																														
Gardiens adjoints	2	5,000 "																														
Chef-Marqueur	1	1,600 "																														
Marqueurs de 1 ^{re} classe	8	10,800 "																														
— 2 ^e —	8	9,400 "																														
Indemnités pour frais de route et de séjour du greffier (prévisions).		600 "																														
		32,600 "																														
36		Tir national : frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses																														
37	a.	Grands concours annuels de tir : frais d'organisation 7,000 "																														
37	b.	Grands concours annuels de tir : prix en argent, en armes, en objets d'or- fèvrerie 38,000 "																														
38		Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province.																														
39		Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfé- vrerie, trophées-prix de tir																														
40		Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; réquisitions des gardes du premier ban pour les services d'ordre en dehors de la commune. (<i>Crédit non limitatif</i>)																														
41		Subsides annuels aux musiques des régiments de la garde civique																														
42		Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers.																														
		TOTAL DU CHAPITRE VII fr.																														
		CHAPITRE VIII.																														
		DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.																														
43		Décoration civique: achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution ⁽¹⁾ . . .																														
		⁽¹⁾ Est autorisée l'imputation sur l'article 44 du prix des croix et médailles civiques, à fournir pendant l'année, en exécution du contrat d'adjudication du 1 ^{er} décembre 1899.																														
44		Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; expédition des diplômes																														
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.																														
		CHAPITRE IX.																														
		LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.																														
	a.	Pensions de 1,200 francs en faveur des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864 . . . 3,600																														
		Subsides de 400 francs à leurs veuves et orphelins 58,000																														
		61,600																														
45	b.	Subside à la veuve d'un Légionnaire qui n'a pas été pensionné 300																														
	c.	Subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1830 nécessiteux 74,700																														
		Subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin. 48,600																														
		123,300																														
	d.	Subsides ou secours extraordinaires aux combattants de 1830 et à leurs familles . . . 34,800																														
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.																														

DÉVELOPPEMENTS. - DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
442,000	572,000	70,000	»	582,291 60	346,546 »	
52,600	25,650	8,950	»	23,650 »	21,760 »	
7,540	7,340	»	»	7,540 »	7,530 »	
45,000	40,000	5,000	»	40,000 »	30,000 »	
75,000	75,000	»	»	54,708 40	45,138 70	
20,000	20,000	»	»	20,000 »	9,670 »	
25,000	25,000	»	»	25,000 »	7,110 48	
10,000	10,000	»	»	10,000 »	9,200 »	
25,000	20,000	5,000	»	20,000 »	19,980 »	
681,940	592,990	88,950	»	582,990 »	494,535 18	
AUGMENTATION. . fr.		88,950				
23,000	23,000	»	»	23,000	21,647 69	
5,000	5,000	»	»	5,000	2,440 »	
28,000	28,000	»	»	28,000	24,087 69	
220,000	220,000	»	»	220,000	222,116 60	
220,000	220,000	»	»	220,000	222,116 60	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																										
CHAPITRE X.																												
SCIENCES ET LETTRES.																												
46	a.	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale 25,425 »																										
	b.	Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin ou aux familles de littérateurs ou savants décédés 4,500 »																										
	c.	Sociétés littéraires et scientifiques. 52,000 »																										
	d.	Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 30 avril 1893; frais des jurys 15,000 »																										
	e.	Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires 24,000 »																										
	f.	Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 30 septembre 1887 2,400 »																										
	g.	Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical) 44,000 »																										
	h.	Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> 18,000 »																										
	i.	Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i> 12,200 »																										
	j.	Office international de bibliographie: rédaction et administration 25,000 »																										
	k.	Part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der nederlandse taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise). 7,000 »																										
	l.	Location d'une table d'études à la station zoologique de Naples; et au laboratoire de Léopoldville 9,375 »																										
	m.	Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'Administration des sciences et des lettres; dépenses diverses 2,000 »																										
47		Institut historique belge à Rome																										
48	a.	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique: traitements et salaires du personnel 27,050 »																										
		<table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS.</th></tr><tr><td>Secrétaire perpétuel.</td><td>1</td><td>8,800</td></tr><tr><td>Chef de bureau</td><td>1</td><td>4,400</td></tr><tr><td>Attaché au secrétariat</td><td>1</td><td>4,000</td></tr><tr><td>Huissiers</td><td>2</td><td>2,200</td></tr><tr><td>Concierges</td><td>1</td><td>1,400</td></tr><tr><td>Indemnités pour travaux extraordinaires</td><td></td><td>950</td></tr><tr><td>Augmentations de traitements, etc.</td><td></td><td>5,900</td></tr><tr><td></td><td></td><td>27,050</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	Secrétaire perpétuel.	1	8,800	Chef de bureau	1	4,400	Attaché au secrétariat	1	4,000	Huissiers	2	2,200	Concierges	1	1,400	Indemnités pour travaux extraordinaires		950	Augmentations de traitements, etc.		5,900		
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																										
Secrétaire perpétuel.	1	8,800																										
Chef de bureau	1	4,400																										
Attaché au secrétariat	1	4,000																										
Huissiers	2	2,200																										
Concierges	1	1,400																										
Indemnités pour travaux extraordinaires		950																										
Augmentations de traitements, etc.		5,900																										
		27,050																										
b.		Jetons de présence; examen et jugement des concours de la fondation De Keyn 21,000 »																										
c.		Frais d'impression; prix des concours 50,275 »																										
d.		Chauffage, éclairage et frais d'entretien du Palais des Académies; frais divers 5,997 »																										
e.		Frais de la Commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la <i>Table chronologique</i> des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire). 26,000 »																										
f.		Publication d'une <i>Biographie nationale</i> 8,000 »																										
		A REPORTER. . . . fr.																										

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
218,900	215,900	3,000	»	212,100	206,099 83	a) Concours quinquennal de littérature française et concours decennal de mathématiques appliquées
12,000	»	12,000	»	»	»	
118,300	110,300	8,000	»	125,500	125,299 65	
349,200	324,200	25,000	»	337,400	331,399 46	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.																																																																					
		REPORT. fr.																																																																					
49	a.	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel 7,500 »																																																																					
		<table><tr><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS.</th></tr><tr><td>Secrétaire perpétuel.</td><td>5,000</td></tr><tr><td>Attaché au Secrétariat</td><td>1,500</td></tr><tr><td>Concierge</td><td>800</td></tr><tr><td>Augmentations de traitement</td><td>200</td></tr><tr><td></td><td>7,500</td></tr></table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	Secrétaire perpétuel.	5,000	Attaché au Secrétariat	1,500	Concierge	800	Augmentations de traitement	200		7,500																																																									
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																																																																						
Secrétaire perpétuel.	5,000																																																																						
Attaché au Secrétariat	1,500																																																																						
Concierge	800																																																																						
Augmentations de traitement	200																																																																						
	7,500																																																																						
	b.	Jetons de présence 7,000 »																																																																					
	c.	Frais d'impression; prix des concours 11,670 »																																																																					
	d.	Chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers 730 »																																																																					
	e.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande 5,000 »																																																																					
50	»	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service																																																																					
		<table><tr><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENTS.</th><th>MONTANT de la dépense.</th></tr><tr><td>Administrateur-inspecteur</td><td>7,000</td><td>7,000</td></tr><tr><td>Directeur scientifique</td><td>7,000</td><td>7,000</td></tr><tr><td>Id.</td><td>6,500</td><td>6,500</td></tr><tr><td>Chef de service</td><td>7,200</td><td>7,200</td></tr><tr><td>Id.</td><td>6,600</td><td>6,600</td></tr><tr><td>Météorologiste.</td><td>6,000</td><td>6,000</td></tr><tr><td>Astronomes-adjoints</td><td>4,000</td><td>8,000</td></tr><tr><td>Id.</td><td>3,600</td><td>3,600</td></tr><tr><td>Météorologiste-adjoint.</td><td>3,200</td><td>3,200</td></tr><tr><td>Commis</td><td>2,700</td><td>2,700</td></tr><tr><td>Assistants</td><td>3,000</td><td>15,000</td></tr><tr><td>Id.</td><td>2,200</td><td>2,200</td></tr><tr><td>Aide</td><td>1,200</td><td>1,200</td></tr><tr><td>Id.</td><td>800</td><td>800</td></tr><tr><td>Garçon de laboratoire.</td><td>1,500</td><td>1,500</td></tr><tr><td>Huissier</td><td>1,600</td><td>1,600</td></tr><tr><td>Aide-mécanicien</td><td>1,400</td><td>1,400</td></tr><tr><td>Concierge.</td><td>800</td><td>800</td></tr><tr><td>Bouteux.</td><td>1,200</td><td>2,400</td></tr><tr><td>Nettoyeuse</td><td>800</td><td>800</td></tr><tr><td>Nominations, promotions, etc (1902, 1905)</td><td></td><td>21,900</td></tr><tr><td></td><td></td><td>107,400</td></tr></table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Administrateur-inspecteur	7,000	7,000	Directeur scientifique	7,000	7,000	Id.	6,500	6,500	Chef de service	7,200	7,200	Id.	6,600	6,600	Météorologiste.	6,000	6,000	Astronomes-adjoints	4,000	8,000	Id.	3,600	3,600	Météorologiste-adjoint.	3,200	3,200	Commis	2,700	2,700	Assistants	3,000	15,000	Id.	2,200	2,200	Aide	1,200	1,200	Id.	800	800	Garçon de laboratoire.	1,500	1,500	Huissier	1,600	1,600	Aide-mécanicien	1,400	1,400	Concierge.	800	800	Bouteux.	1,200	2,400	Nettoyeuse	800	800	Nominations, promotions, etc (1902, 1905)		21,900			107,400
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																																					
Administrateur-inspecteur	7,000	7,000																																																																					
Directeur scientifique	7,000	7,000																																																																					
Id.	6,500	6,500																																																																					
Chef de service	7,200	7,200																																																																					
Id.	6,600	6,600																																																																					
Météorologiste.	6,000	6,000																																																																					
Astronomes-adjoints	4,000	8,000																																																																					
Id.	3,600	3,600																																																																					
Météorologiste-adjoint.	3,200	3,200																																																																					
Commis	2,700	2,700																																																																					
Assistants	3,000	15,000																																																																					
Id.	2,200	2,200																																																																					
Aide	1,200	1,200																																																																					
Id.	800	800																																																																					
Garçon de laboratoire.	1,500	1,500																																																																					
Huissier	1,600	1,600																																																																					
Aide-mécanicien	1,400	1,400																																																																					
Concierge.	800	800																																																																					
Bouteux.	1,200	2,400																																																																					
Nettoyeuse	800	800																																																																					
Nominations, promotions, etc (1902, 1905)		21,900																																																																					
		107,400																																																																					
51	»	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions (Y compris une somme de 20,500 francs en charge temporaire.)																																																																					
		A REPORTER. fr.																																																																					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués	DÉPENSES de	<i>Observations.</i>
POUR L'EXERCICE	POUR L'EXERCICE			POUR L'EXERCICE	L'EXERCICE	
1903	1902.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	1901.	1900.	
349,200	324,200	25,000	"	337,400	331,399 46	
31,900	31,900	"	"	31,900	31,494 87	
107,400	97,400	10,000	"	85,000	78,899 93	
63,800	55,400	10,400	"	55,000	34,992 32	
352,500	306,900	45,400	"	489,300	476,786 80	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.		
52	•	Bibliothèque royale : personnel; rédaction du catalogue général			
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.
		Conservateur en chef	1	9,600	9,600
		Conservateurs	2	7,200	14,400
		Conservateur	1	6,600	6,600
		Id	1	6,000	6,000
		Id	1	5,500	5,500
		Conservateurs-adjoints	5	3,700	18,500
		Employés de 1 ^{re} classe	2	4,080	8,160
		Id. id.	4	3,000	12,000
		Employés de 2 ^e classe.	4	2,200	8,800
		Huissiers	17	1,200 à 1,600	24,000
		Concierge.	1	1,500	1,500
		Indemnités au personnel des séances du soir.	»	4,200	4,200
		Nominations, promotions, etc.	»	»	6,740
					126,000
53	•	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. (<i>Y compris une somme de 3,000 francs en charge temporaire.</i>)			
54	•	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections			
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS	MONTANT de la dépense.
		Directeur	1	9,600	9,600
		Conservateur	1	7,200	7,200
		Id	1	6,600	6,600
		Conservateurs	2	6,000	12,000
		Conservateur	1	5,000	5,000
		Aide-naturaliste	1	3,000	3,000
		Agent comptable.	1	3,000	3,000
		Commis.	1	2,000	2,000
		Dessinateur	1	3,000	3,000
		Préparateurs	5	1,800 à 2,420	10,860
		Aide-préparateur	1	1,700	1,700
		Elèves préparateurs.	2	1,400	2,800
		Surveillants et gardiens	12	1,200 à 1,760	17,880
		Concierge	1	1,200	1,200
		Nominations, promotions (1902-1905) et frais d'études de collections.	»	»	19,660
					104,900
55	•	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions, exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> (<i>Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.</i>) (4 ^e annuité)			
			A REPORTER. fr.		

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
552,300	506,900	45,400	»	489,300	476,786 60	
126,000	120,160	5,840	»	116,760	111,578 01	
407,150	407,150	»	»	100,000	119,265 12	
104,900	96,500	8,600	»	96,500	96,298 76	
62,250	62,250	»	»	62,250	62,249 04	
952,600	892,760	59,840	»	864,610	866,375 53	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT.	fr.
56	»	Archives générales du royaume à Bruxelles : personnel			
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.
		Archiviste général	1	7,000	7,000
		Archiviste adjoint	1	6,000	6,000
		Chief de section	1	5,500	5,500
		— — (à titre personnel)	1	5,000	5,000
		Sous-chef de section	1	4,500	4,500
		— — (à titre personnel)	1	4,100	4,100
		— — — — —	1	3,700	3,700
		— — — — —	5	3,400	10,200
		Secrétaire	1	4,950	4,950
		Employé de 1 ^{re} classe	1	3,400	3,400
		— — — — —	5	3,000	9,000
		— — 2 ^e classe	1	2,200	2,200
		Sigillographe	1	2,000	2,000
		Expéditionnaire	1	1,200	1,200
		Huissier-concierge	1	1,600	1,600
		Huissiers-messagers	2	1,400	2,800
		Garçons de bureau	5	1,200	6,000
		Gardien	1	800	800
		Nominations, promotions, etc. (1902-1903)		"	5,007
					85,217
57	»	Archives générales du royaume à Bruxelles : matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique			
58	»	Archives de l'Etat dans les provinces : personnel			
		<i>Auvers</i> 1 conservateur fr. 5,000	<i>Hasselt</i> 1 conservateur		5,000
		1 — adjoint (à titre pers ^{nel}) 2,600			
		1 concierge 1,200	<i>Liege</i> 1 conservateur fr. 6,600		
			1 — adjoint 3,200		
			1 employé 2,200		
			1 garçon de bureau 1,500		15,500
		<i>Arlon</i> 1 conservateur 2,200			
		<i>Bruges</i> 1 conservateur 5,500	<i>Mons</i> 1 conservateur 4,500		
		1 — adjoint 3,200	1 — adjoint 3,200		
		1 employé 2,600	1 employé 2,600		
			1 — — — — — 2,200		
			1 garçon de bureau 1,200		15,700
		<i>Gand</i> 1 conservateur 5,500	<i>Namur</i> 1 conservateur 5,000		
		1 — adjoint 4,000	1 — adjoint 4,000		
		1 employé 2,600	1 garçon de bureau 1,400		
		1 — — — — — 2,200			10,400
		1 concierge 1,400			
					7,800
		Nominations, promotions, etc. (1902-1903)			
	a.	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. (Y compris une somme de 6,000 francs en charge temporaire)			17,200 »
59	b.	Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc.			5,500 »
	c.	Inspection des archives communales			2,000 »
60	»	Echanges littéraires internationaux			
		TOTAL DU CHAPITRE X			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
952,600	892,760	59,840	»	864,610	866,575 53	
83,217	81,292	1,925	»	76,625	69,958 44	
	</					

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XI.		
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.		
61	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire
62	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisitions d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers
63	»	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargé d'un service extra-universitaire
64	»	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. Indemnité temporaire de logement, chauffage et éclairage à l'administrateur-inspecteur de l'Université de Liège
65	»	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses
66	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys
67	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : matériel; salaire des huissiers
68	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale, par application de l'art. 47, litt. f, de la loi du 12 avril 1894
69	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 : matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale.
70	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission
71	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : indemnité du commis
		A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000	»
2,000	2,000	»	»	2,000	1,170 15	
1,651,550	1,610,550	21,000	»	1,589,993	1,558,760 05	
481,600	462,200	19,400	»	462,200	503,064 90	
111,000	111,000	»	»	111,000	100,672 05	
60,000	60,000	»	»	60,000	58,337 05	
5,000	5,000	»	»	5,000	4,282 22	
9,500	9,500	»	»	9,500	8,704 60	
1,000	1,000	»	»	1,000	997 20	
5,600	6,000	»	400	6,000	6,290 70	
1,400	1,000	400	»	1,000	1,000	»
2,509,650	2,269,250	40,800	400	2,248,693	2,226,978 92	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT . . . fr.
72	»	Frais du concours universitaire : impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités
73	»	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions
	»	Frais de publication du dix-septième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné au frais de l'État (pour mémoire).
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
		CHAPITRE XII.
		ENSEIGNEMENT MOYEN.
74	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire
75	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers.
76	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique : traitements du personnel, indemnités
77	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'enseignement primaire) : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau
		Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur :
78	a.	Pour garçons à Nivelles et à Gand. 45,550 »
	b.	Pour filles, à Bruxelles et à Liège. 41,550 »
	c.	Indemnité de logement, chauffage et éclairage de l'ancien directeur de l'école normale des humanités, supprimée, à Liège. Traitement d'un ancien professeur de gymnastique au même établissement 2,900 »
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,509,650	2,269,250	40,800	400	2,248,093	2,226,278 92	
12,000	12,000	»	»	12,000	11,548 55	
21,000	21,000	»	»	21,000	20,880	
,	2,500	»	2,500	,	,	
2,542,650	2,504,750	40,800	2,900	2,281,605	2,258,507 27	
AUGMENTATION . fr.		37,900				
2,000	2,000	»	»	2,000	1,700	
2,920	2,920	»	»	2,920	2,918 65	
56,400	56,400	»	»	51,275	49,599 96	
19,500	19,500	»	»	17,500	14,555 90	
88,000	88,000	»	»	84,000	81,018 24	
168,820	168,820	»	»	157,695	149,372 76	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
		Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur :	
79	a.	Pour garçons, à Nivelles et à Gand	5,350 »
	b.	Pour filles, à Bruxelles et à Liège.	5,670 »
80	»	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	
81	»	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel.	
82	»	Cours temporaires d'ouvrages manuels et d'économie domestique à l'usage des régentes d'écoles moyennes. Jurys pour la délivrance des certificats de capacité; frais de voyage, de séance et de vacation. Matériel, indemnités et rémunérations de toute espèce, etc.	
		Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) :	
83	a.	Aux athénées royaux (loi du 1 ^{er} juin 1850).	1,068,760 »
	b.	Aux athénées ou collèges royaux (loi du 15 juin 1881)	763,590 »
	c.	Aux écoles moyennes (loi du 1 ^{er} juin 1850).	966,095 »
	d.	Aux écoles moyennes (loi du 15 juin 1881)	1,142,192 »
	e.	Complément de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux.	1,320 »
	f.	Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'Etat atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles)	5,000 »
			A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
168,820	168,820	»	»	157,695	149,572 76	
11,000	11,000	»	»	11,000	10,999 92	
42,000	42,000	»	»	42,000	42,253 60	
2,500	2,500	»	»	2,500	1,991 55	
a) 4,000	4,000	»	»	4,000	3,918 93	a) Charge temporaire.
5,946,757	3,888,170	58,587	»	5,853,470	3,815,580 11	
4,175,077	4,116,490	58,587	»	4,050,665	4,024,105 87	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
84	»	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées	
85	a.	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du 1 ^{er} et du 2 ^d degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes.	177,558 »
	b.	Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé.	1,040 »
86	»	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides	
87	»	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route et de séjour des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys. Impressions, fournitures et frais divers	
88	»	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi.	
89	»	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements.	
90	»	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités; frais d'impressions pour le service spécial de l'Administration de l'enseignement moyen	
91	»	Frais de publication de l'Annuaire du personnel de l'enseignement de l'État	
»	»	Frais de publication du seizième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen (pour mémoire)	
			TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFERENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,175,077	4,116,490	58,587	»	4,050,665	4,024,105 87	
34,500	34,500	»	»	34,500	31,475	
178,398	178,398	»	»	178,398	165,300 60	
43,900	43,900	»	»	38,543	33,488 60	
28,500	26,950	1,550	»	27,600	26,898	
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000	
95,000	95,000	»	»	85,000	78,020 56	
11,200	11,200	»	»	15,200	12,002 37	
4,500	»	4,500	»	»	5,500	
»	»	»	»	391	»	
4,569,875	4,508,438	61,437	»	4,432,207	4,578,790 80	
AUGMENTATION . . fr		61,437				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																															
CHAPITRE XIII.																																																																	
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.																																																																	
92	•	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire																																																															
93	•	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire: frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers																																																															
94	•	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des éconômats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. — Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. — Traitements de disponibilité.																																																															
<table><tr><th>DÉSIGNATION PAR GRADES.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>CLASSE.</th><th>TRAITEMENT par an.</th><th>MONTANT de la dépense.</th><th>Observations.</th></tr><tr><td>Inspecteurs des écoles normales. . .</td><td>2</td><td>•</td><td>7,000</td><td>14,000</td><td></td></tr><tr><td>Inspectrice des écoles normales . . .</td><td>1</td><td>•</td><td>2,000</td><td>2,000</td><td></td></tr><tr><td>Vérificateur des éconômats.</td><td>1</td><td>•</td><td>5,500</td><td>5,500</td><td></td></tr><tr><td>Inspecteurs principaux.</td><td>18</td><td>•</td><td>5,000 à 7,500</td><td>100,400</td><td></td></tr><tr><td>Inspecteurs cantonaux.</td><td>85</td><td>•</td><td>5,000 à 4,500</td><td>505,500</td><td></td></tr><tr><td>Agent contrôleur des projets de con- structions scolaires</td><td>1</td><td>•</td><td>1,600</td><td>1,600</td><td></td></tr><tr><td>Disponibilité.</td><td>•</td><td>•</td><td>•</td><td>2,500</td><td></td></tr><tr><td>Augmentations de traitement</td><td>•</td><td>•</td><td>•</td><td>5,000</td><td></td></tr><tr><td colspan="4"></td><td>456,500</td><td></td></tr></table>						DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Inspecteurs des écoles normales. . .	2	•	7,000	14,000		Inspectrice des écoles normales . . .	1	•	2,000	2,000		Vérificateur des éconômats.	1	•	5,500	5,500		Inspecteurs principaux.	18	•	5,000 à 7,500	100,400		Inspecteurs cantonaux.	85	•	5,000 à 4,500	505,500		Agent contrôleur des projets de con- structions scolaires	1	•	1,600	1,600		Disponibilité.	•	•	•	2,500		Augmentations de traitement	•	•	•	5,000						456,500	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																																												
Inspecteurs des écoles normales. . .	2	•	7,000	14,000																																																													
Inspectrice des écoles normales . . .	1	•	2,000	2,000																																																													
Vérificateur des éconômats.	1	•	5,500	5,500																																																													
Inspecteurs principaux.	18	•	5,000 à 7,500	100,400																																																													
Inspecteurs cantonaux.	85	•	5,000 à 4,500	505,500																																																													
Agent contrôleur des projets de con- structions scolaires	1	•	1,600	1,600																																																													
Disponibilité.	•	•	•	2,500																																																													
Augmentations de traitement	•	•	•	5,000																																																													
				456,500																																																													
95	a.	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des éconômats des écoles normales	8,200	•																																																													
	b.	Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services :																																																															
		1° Aux inspecteurs principaux.	42,000	•																																																													
		2° Aux inspecteurs cantonaux.	117,500	•																																																													
		3° Aux inspectrices déléguées.	28,000	•																																																													
	c.	Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux	3,600	•																																																													
	d.	Frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. . .	1,500	•																																																													
	e.	Fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire .	1,500	•																																																													
96	a.	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires	110,400	•																																																													
	b.	Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite.	800	•																																																													
A REPORTER. fr.																																																																	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO	LITTÉRA	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																																					
des articles.	des développements.																																																																																																																						
		REPORT. . . . fr.																																																																																																																					
	a.	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. . . 611,650 »																																																																																																																					
		<table><tr><th>DÉSIGNATION PAR GRADES.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>CLASSE</th><th>TRAITEMENT par an (taux prévu par l'arrêté royal du 1^{er} juill. 1903).</th><th>INDEMNITÉS du chef de logement et de cours donnés par les agents en dehors de leurs attributions.</th><th>MONTANT de la dépense.</th><th>Observations.</th></tr><tr><td colspan="7">Écoles normales d'instituteurs :</td></tr><tr><td>Directeurs.</td><td>7</td><td>°</td><td>de 4,000 à 5,000</td><td>3,700</td><td>38,000</td><td></td></tr><tr><td>Économes.</td><td>7</td><td>°</td><td>» 2,200 » 3,000</td><td>3,800</td><td>24,750</td><td></td></tr><tr><td>Professeurs.</td><td>80</td><td>°</td><td>» 2,400 » 4,000</td><td>»</td><td>210,750</td><td></td></tr><tr><td>Surveillants.</td><td>19</td><td>°</td><td>» 1,400 » 2,000</td><td>3,100</td><td>41,050</td><td></td></tr><tr><td>Gens de service.</td><td>15</td><td>°</td><td>» 900 » 1,400</td><td>»</td><td>15,900</td><td></td></tr><tr><td colspan="7">Écoles normales d'institutrices :</td></tr><tr><td>Directrices.</td><td>6</td><td>°</td><td>de 3,400 à 4,000</td><td>1,000</td><td>24,500</td><td></td></tr><tr><td>Économes.</td><td>6</td><td>°</td><td>» 1,800 » 2,600</td><td>1,000</td><td>14,400</td><td></td></tr><tr><td>Régentes et professeurs.</td><td>57</td><td>°</td><td>» 2,400 » 3,600</td><td>»</td><td>183,000</td><td></td></tr><tr><td>Maitresses d'études.</td><td>18</td><td>°</td><td>» 1,200 » 1,800</td><td>2,870</td><td>55,150</td><td></td></tr><tr><td>Gens de service.</td><td>11</td><td>°</td><td>» 900 » 1,800</td><td>»</td><td>15,150</td><td></td></tr><tr><td colspan="5">Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires.</td><td>600,650</td><td></td></tr><tr><td colspan="5"></td><td>11,000</td><td></td></tr><tr><td colspan="5">TOTAL . . .</td><td>611,650</td><td></td></tr></table>						DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE	TRAITEMENT par an (taux prévu par l'arrêté royal du 1 ^{er} juill. 1903).	INDEMNITÉS du chef de logement et de cours donnés par les agents en dehors de leurs attributions.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Écoles normales d'instituteurs :							Directeurs.	7	°	de 4,000 à 5,000	3,700	38,000		Économes.	7	°	» 2,200 » 3,000	3,800	24,750		Professeurs.	80	°	» 2,400 » 4,000	»	210,750		Surveillants.	19	°	» 1,400 » 2,000	3,100	41,050		Gens de service.	15	°	» 900 » 1,400	»	15,900		Écoles normales d'institutrices :							Directrices.	6	°	de 3,400 à 4,000	1,000	24,500		Économes.	6	°	» 1,800 » 2,600	1,000	14,400		Régentes et professeurs.	57	°	» 2,400 » 3,600	»	183,000		Maitresses d'études.	18	°	» 1,200 » 1,800	2,870	55,150		Gens de service.	11	°	» 900 » 1,800	»	15,150		Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires.					600,650							11,000		TOTAL . . .					611,650	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE	TRAITEMENT par an (taux prévu par l'arrêté royal du 1 ^{er} juill. 1903).	INDEMNITÉS du chef de logement et de cours donnés par les agents en dehors de leurs attributions.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																																																																																																	
Écoles normales d'instituteurs :																																																																																																																							
Directeurs.	7	°	de 4,000 à 5,000	3,700	38,000																																																																																																																		
Économes.	7	°	» 2,200 » 3,000	3,800	24,750																																																																																																																		
Professeurs.	80	°	» 2,400 » 4,000	»	210,750																																																																																																																		
Surveillants.	19	°	» 1,400 » 2,000	3,100	41,050																																																																																																																		
Gens de service.	15	°	» 900 » 1,400	»	15,900																																																																																																																		
Écoles normales d'institutrices :																																																																																																																							
Directrices.	6	°	de 3,400 à 4,000	1,000	24,500																																																																																																																		
Économes.	6	°	» 1,800 » 2,600	1,000	14,400																																																																																																																		
Régentes et professeurs.	57	°	» 2,400 » 3,600	»	183,000																																																																																																																		
Maitresses d'études.	18	°	» 1,200 » 1,800	2,870	55,150																																																																																																																		
Gens de service.	11	°	» 900 » 1,800	»	15,150																																																																																																																		
Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires.					600,650																																																																																																																		
					11,000																																																																																																																		
TOTAL . . .					611,650																																																																																																																		
	b.	Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État 70,000 »																																																																																																																					
	c.	Cours normaux temporaires pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers 20,000 »																																																																																																																					
	d.	Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application. 135,000 »																																																																																																																					
98	»	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire 1884-1893. Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire; frais des cours fröbeliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne.																																																																																																																					
99	»	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'Administration de l'enseignement primaire																																																																																																																					
100	»	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État																																																																																																																					
101	»	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées. Subsides aux écoles normales agréées																																																																																																																					
102	a.	Frais des conférences des instituteurs. 129,800 »																																																																																																																					
	b.	Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents; frais du jury; frais divers 25,000 »																																																																																																																					
		A REPORTER. . . . fr.																																																																																																																					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
756,500	756,500	»	»	755,500	» 742,786 24	
836,650	836,650	»	»	836,650	» 812,908 66	
20,000	20,000	»	»	20,000	» 19,916 80	
6,000	6,000	»	»	6,000	» 5,968 75	
78,000	78,000	»	»	78,000	» 76,908 46	
300,000	500,000	»	»	300,000	» 299,681 »	
154,800	154,800	»	»	144,800	» 130,599 11	
2,151,950	2,151,950	»	»	2,140,950	» 2,088,769 02	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
103	»	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types.	
104	»	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 ^{er} , 2 ^e et 5 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique 1884-1893, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption.	
105	»	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique 1884-1893 : 1 ^o aux communes; 2 ^o aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 ^e alinéa de l'article susmentionné	
106	»	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales adoptées ou privées subsidiées pour garçons	
107	»	Part de l'État dans les augmentations de traitement périodiques légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1903 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs	
108	»	Part de l'État dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades, communaux ou adoptés, pour l'exercice 1903 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs	
109	»	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux pour 1903 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs. — Subsides spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité	
110	»	Part de l'État dans les frais de l'enseignement religieux à donner par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin, et d'insuffisance du clergé paroissial.	
111	»	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 104 à l'article 111 et vice versa.)	
112	»	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités	
113	»	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger	
	a.	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales	17,000 »
114	b.	Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques	15,000 »
	c.	Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire	7,250 »
115	»	Vingtième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1900, 1901 et 1902); achat et envoi d'exemplaires; frais de reliure	
TOTAL DU CHAPITRE XIII			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
2,151,950	2,151,950	»	»	2,140,950	2,088,769 02	
100,000	100,000	»	»	100,000	99,993 79	
10,110,000	9,975,000	135,000	»	9,850,000	9,483,579 50	
950,000	950,000	»	»	950,000	891,687 »	
15,000	20,000	»	5,000	20,000	11,305 »	
610,000	590,000	20,000	»	550,000	524,699 42	
115,000	115,000	»	»	115,000	89,689 66	
220,000	220,000	»	»	225,000	231,746 99	
20,000	30,000	»	10,000	50,000	5,094 40	
2,055,000	1,925,000	150,000	»	1,900,000	1,735,482 »	
9,200	9,200	»	»	9,200	8,575 »	
4,500	4,500	»	»	4,500	4,267 76	
59,250	59,250	»	»	59,250	59,044 01	
7,500	»	7,500	»	891 28	7,491 72	
16 407,200	16,129,700	292,500	15,000	15,934,591 28	15,219,025 27	
AUGMENTATION . fr		277,500 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XIV.		
DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.		
116	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau). — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse
117	»	Traitements de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département
118	»	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination; subside à l'administration communale de Bruxelles
		TOTAL DU CHAPITRE XIV. fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XV.		
SERVICES DIVERS.		
119	»	Ameublement de l'hôtel du gouvernement provincial du Luxembourg et des bureaux du gouvernement provincial du Brabant
120	»	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration, ameublement et outillage scientifique des nouveaux locaux universitaires
»	»	Enseignement supérieur, moyen et primaire — Participation à l'Exposition universelle de Paris (<i>pour mémoire</i>)
121	»	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux
122	»	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires.
123	»	Armement et équipement de la garde civique: achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'État, aux termes des arrêtés royaux du 31 octobre 1898 et du 27 janvier 1899. Achat de harnachements; transformation des objets d'équipement, salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc.
124	»	Recensement général décennal de la population au 31 décembre 1900
125	»	Musée royal d'histoire naturelle. — Ameublement et dépenses diverses (travaux d'agrandissement — <i>pour mémoire</i>)
»	»	Bibliothèque royale. — Acquisition de trente-huit monnaies romaines (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Idem Acquisition de manuscrits (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Subsides à la Commission chargée de mettre en valeur les matériaux scientifiques recueillis par l'Expédition antarctique belge (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Ameublement de l'hôtel des gouvernements provinciaux de la Flandre occidentale et de Liège (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Ameublement de l'hôtel du gouvernement provincial de la Flandre orientale (<i>et de celui d'Anvers</i>) (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Avances, pour compte des provinces et des communes, dans le paiement des traitements de disponibilité, pour cause de suppression d'emploi, des instituteurs communaux (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Indemnité allouée par jugement du 16 novembre 1900 à l'occasion d'un accident survenu dans une école normale de l'État (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Académie royale flamande (ameublement) (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Création du prix dit « de la Belgica » à décerner par la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique. — Subsides à des Belges qui désirent entreprendre des travaux océanographiques.
»	»	Musée royal d'histoire naturelle. — Acquisition de la collection de fossiles recueillie par M. Malaise (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Subside au Comité organisateur de l'Exposition des primitifs flamands et d'art ancien, à Bruges (<i>pour mémoire</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE XV. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
11,000	11,000	»	»	14,000	» 9,265 55	
36,200	36,200	»	»	36,200	» 20,554 96	
36,000	36,000	»	»	36,000	» 55,946 50	
85,200	85,200	»	»	85,200	» 65,767 01	
9,445	»	9,445	»	»	»	
798,440 10	985,670	»	185,229 90	786,914 85	182,204 55	
»	»	»	»	»	45,187 21	
10,000	20,000	»	10,000	20,000	20,000	»
800,000	800,000	»	»	1,800,000	800,000	»
110,000	110,000	»	»	125,000	215,957 11	
25,000	297,000	»	274,000	400,000	49,975	»
100,000	554,000	»	454,000	100,000	115,315 49	
»	56,169 10	»	56,169 10	»	»	
»	»	»	»	»	64,955 23	
»	45,000	»	45,000	45,000	40,000	»
»	25,940	»	25,940	»	»	
»	»	»	»	11,555	»	
»	»	»	»	120,000	»	
»	»	»	»	»	9,697	»
»	»	»	»	8,224	»	
»	»	»	»	41,000	»	
»	9,000	»	9,000	»	»	
»	5,000	»	5,000	»	»	
1,850,885 10	2,885,779 10	9,445	1,044,559	3,457,475 85	1,541,269 59	
DIMINUTION . . fr.		1,054,896				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
des chapitres	
<i>Récapitulation.</i>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale
II.	Pensions et secours
III.	Statistique générale
IV.	Affaires provinciales et communales
V.	Affaires électorales
VI.	Milice
VII.	Garde civique et corps de sapeurs-pompiers
VIII.	Décoration civique et récompenses pécuniaires
IX.	Légion d'honneur et Croix de fer
X.	Sciences et lettres
XI.	Enseignement supérieur
XII.	Enseignement moyen
XIII.	Enseignement primaire
XIV.	Dépenses diverses et imprévues
DEUXIÈME SECTION. -- DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XV.	Services divers
TOTAUX fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
690,730 »	695,250 »	»	2,500 »	666,985 90	645,854 64	
445,947 »	429,946 »	14,001 »	»	456,462 40	451,098 87	
20,000 »	20,000 »	»	»	20,000 »	17,856 02	
2,650,528 »	2,518,520 »	131,808 »	»	2,419,556 20	2,579,575 12	
158,000 »	525,000 »	»	185,000 »	78,000 »	561,918 60	
155,000 »	145,000 »	12,000 »	»	145,000 »	145,091 48	
681,940 »	592,990 »	88,950 »	»	582,990 »	494,555 18	
28,000 »	28,000 »	»	»	28,000 »	24,087 69	
220,000 »	220,000 »	»	»	220,000 »	222,116 60	
1,170,617 »	1,095,377 »	77,240 »	»	1,057,635 »	1,041,104 48	
2,542,650 »	2,504,750 »	37,900 »	»	2,281,693 »	2,258,507 27	
4,569,875 »	4,508,458 »	61,457 »	»	4,452,297 »	4,578,790 80	
16,407,200 »	16,129,700 »	277,500 »	»	15,954,591 28	15,219,025 27	
83,200 »	83,200 »	»	»	83,200 »	65,767 01	
1,850,883 10	2,885,779 10	»	1,034,896 »	5,457,473 85	1,541,269 59	
31,452,390 10	31,975,950 10	700,856 »	1,222,596 »	31,841,884 63	29,224,598 62	
DIMINUTION. . . fr.		521,560 »				

(90)